



2013

# **ANTEVENIO S.A. ET SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES**

Comptes annuels et rapport de gestion consolidés correspondant à l'exercice 2013, ainsi  
que le rapport d'audit des comptes annuels consolidés

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

Exprimés en euros

ACTIF	NOTES DU RAPPORT	31/12/2013	31/12/2012
Immobilisations corporelles	(Note 8)	341 953	495 285
Fonds de commerce	(Note 5)	6 313 920	7 872 358
Autres actifs incorporelles	(Note 9)	123 929	2 793 284
Actifs financiers non courants	(Note 11)	662 168	51 839
Participations mises en équivalence	(Note 7)	425	-
Impôts différés actifs	(Note 19)	608 862	608 889
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>8 051 257</b>	<b>11 821 655</b>
Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser	(Note 11)	6 173 973	7 724 483
Autres actifs financiers courants	(Note 11)	102 703	42 246
Autres actifs courants		441 540	861 247
Trésorerie et équivalents	(Note 11)	5 405 106	4 390 929
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>12 123 322</b>	<b>13 018 905</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>20 174 579</b>	<b>24 840 561</b>

Les comptes annuels consolidés du groupe, qui forment une seule unité, comprennent le présent état de situation financière consolidé, le compte de résultats consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des flux de trésorerie et l'état consolidé des variations du capital propre net joints, ainsi que les notes 1 à 29 jointes.

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

Libellé en euros

CAPITAL PROPRE NET ET PASSIF	NOTES DU RAPPORT	31/12/2013	31/12/2012
Capital	(Note 14)	231 412	231 412
Prime d'émission	(Note 14)	8 189 787	8 189 787
Réserves	(Note 14)	8 419 534	8 141 098
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	(Note 14)	(5 468 059)	283 633
Valeurs propres	(Note 14)	(43 870)	(43 870)
Différences de conversion	(Note 15)	(8 310)	(14 922)
<b>CAPITAL ATTRIBUÉ À LA SOCIÉTÉ MÈRE</b>		<b>11 320 493</b>	<b>16 787 138</b>
Capital attribué aux intérêts minoritaires	(Note 16)	-	(200 723)
<b>CAPITAL PROPRE NET</b>		<b>11 320 493</b>	<b>16 586 415</b>
Revenus différés	(Note 18)	-	176 318
Autres passifs non courants	(Note 12)	1 909 119	802 692
Provisions	(Note 22)	320 640	55 132
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>2 229 759</b>	<b>1 034 142</b>
Dettes envers des établissements de crédit	(Note 12)	92 774	42 706
Créanciers commerciaux et autres comptes à encaisser	(Note 12)	5 594 967	6 269 052
Autres passifs courants	(Note 19)	936 585	908 245
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>6 624 327</b>	<b>7 220 003</b>
<b>CAPITAL PROPRE NET ET PASSIF</b>		<b>20 174 579</b>	<b>24 840 561</b>

Les comptes annuels consolidés du groupe, qui forment une seule unité, comprennent le présent état de situation financière consolidé, le compte de résultats consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des flux de trésorerie et l'état consolidé des variations du capital propre net joints, ainsi que les notes 1 à 29 jointes.

## ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2013

Libellé en euros

PROFITS ET PERTES	NOTES DU RAPPORT	2013	2012
Montant net du chiffre d'affaires	(Notes 20 et 27)	20 062 363	24 193 488
Chiffre d'affaires		20 986 322	25 463 646
Ristournes sur ventes		(923 960)	(1 270 158)
Autres revenus		177 835	412 686
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>		<b>20 240 198</b>	<b>24 606 174</b>
Approvisionnements	(Note 20)	(9 613 004)	(11 983 038)
Frais de personnel	(Note 20)	(7 029 214)	(7 363 090)
Salaires, rémunérations et assimilés		(5 553 632)	(5 889 188)
Charges sociales		(1 475 582)	(1 473 902)
Dotations aux amortissements des immobilisations		(1 378 123)	(1 636 650)
Dotations aux immobilisations matérielles	(Note 8)	(163 834)	(167 309)
Dotations aux immobilisations incorporelles	(Note 9)	(1 214 289)	(1 469 341)
Autres frais d'exploitation		(7 184 348)	(3 130 409)
Services extérieurs	(Note 20)	(2 719 287)	(2 505 171)
Pertes de valeur d'actifs courants		(97 245)	(625 238)
Contributions et autres		(23 947)	- {}
Perte de valeur d'autres actifs	(Notes 5, 8 et 9)	(4 343 869)	- {}
Reprise de provisions		8 871	11 003
<b>TOTAL FRAIS D'EXPLOITATION</b>		<b>(25 195 819)</b>	<b>(24 102 184)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(4 955 621)</b>	<b>503 990</b>
Autres intérêts et revenus assimilés	(Note 20)	230 538	119 612
Écarts de change		130 244	87 860
Profits avec des valeurs propres		-	- {} {}
<b>TOTAL REVENUS FINANCIERS</b>		<b>360 782</b>	<b>207 472</b>
Autres intérêts et frais assimilés	(Note 20)	(149 963)	(185 082)
Écarts de change		(144 040)	(155 000)
Participation aux profits (pertes) de sociétés mise en équivalence	(Note 7)	(301 835)	-
<b>TOTAL FRAIS FINANCIERS</b>		<b>(595 837)</b>	<b>(340 082)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>(235 055)</b>	<b>(132 610)</b>
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>(5 190 676)</b>	<b>371 380</b>
<b>RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS</b>		<b>(5 190 676)</b>	<b>371 380</b>
Impôt sur les sociétés	(Note 19)	(208 534)	153 469
Autres impôts		(91 652)	
<b>RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE</b>		<b>(5 490 862)</b>	<b>217 911</b>
Résultat attribué à des partenaires à intérêts minoritaires	(Note 16)	22 803	65 722
<b>RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE ATTRIBUABLE À LA SOCIÉTÉ MÈRE</b>		<b>(5 468 059)</b>	<b>283 633</b>
Bénéfice par action :	(Note 3)		
de base		(1,30)	0,07
Dilué		(1,30)	0,07

Les Comptes annuels consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent les présents comptes de résultat consolidés, les états de la situation financière consolidés, le tableau consolidé des flux de trésorerie et le tableau de variations des capitaux propres consolidés ci-joints et l'annexe ci-jointe, qui comporte 29 notes.

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2013**

Libellé en euros

	NOTES DU RAP- PORT	31/12/2013	31/12/2012
RÉSULTAT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES		(5 468 059)	283 633
Recettes et frais imputés directement au capital propre :		-	-
Écarts de conversion	(Note 15)	6 612	(10 345)
<b>TOTAL RECETTES ET FRAIS IMPUTÉS DIRECTEMENT AU CAPITAL PROPRE</b>		<b>6 612</b>	<b>(10 345)</b>
Transferts sur le compte des profits et pertes :			
Ajustement pour changements de valeur			
<b>TOTAL TRANSFERTS SUR LE COMPTE DE PROFITS ET PERTES</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL RECETTES ET FRAIS RECONNUS</b>		<b>(5 461 448)</b>	<b>273 288</b>
Attribuables à la société mère		(5 461 448)	273 288
Attribuables aux intérêts minoritaires		-	-

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DU CAPITAL PROPRE NET CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2013

Libellé en euros

	CAPITAL SOUSCRIT	PRIME D'ÉMISSION	RÉSERVES ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(Actions de la société mère)	Intérêts minoritaires	Autres instruments de capitaux propres	Écarts de conversion	Total	Subventions (1)	Total
Solde au 31/12/2011	231 412	8 189 787	8 139 221	(142 846)	(135 001)	202 500	(4 577)	16 480 495	90 403,73	16 323 771,29
Ajustements pour erreurs 2010	-	-	1 875	-	-	-	-	1 875	(90 403,73)	(123 326,54)
Solde au 01/01/12	231 412	8 189 787	8 141 096	(142 846)	(135 001)	202 500	(4 577)	16 482 370	-	16 200 444,75
Recettes et frais reconnus	-	-	283 633	-	(65 722)	-	(10 345)	207 567	-	-
Autres opérations	-	-	3	-	-	-	-	3	-	1 107 710,48
Acquisition d'un taux de participation plus élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	202 500,00
Opérations avec des actions de la société mère	-	-	-	98 976	-	(202 500)	-	(103 524)	-	(887 314,09)
Dividende	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(142 845,67)
Solde au 31/12/2012	231 412	8 189 787	8 424 731	(43 870)	(200 723)	-	(14 922)	16 586 415	-	16 480 495,47
Solde au 01/01/2013	231 412	8 189 787	8 424 731	(43 870)	(200 723)	-	(14 922)	16 586 415	-	16 482 370,47
Recettes et frais reconnus	-	-	(5 468 059)	-	200 723	-	6 612	(5 260 725)	-	-
Autres opérations	-	-	41 943	-	-	-	-	41 943	-	-
Acquisition d'un taux de participation plus élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	207 566,70
Variation du taux de participation	-	-	(47 141)	-	-	-	-	(47 141)	-	2,55
Opérations avec des actions de la société mère	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(103 524,26)
<b>SOLDE AU 31/12/2013</b>	<b>231 412</b>	<b>8 189 787</b>	<b>2 951 474</b>	<b>(43 870)</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>(8 310)</b>	<b>11 320 493</b>	<b>-</b>	<b>16 586 415,46</b>

Les comptes annuels consolidés du groupe, qui forment une seule unité, comprennent le présent état de situation financière consolidé, l'état des résultats consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des flux de trésorerie et l'état consolidé des variations du capital propre net joints, ainsi que les notes 1 à 29 jointes.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2013

Libellé en euros

	NOTE DU RAPPORT	31/12/2013	31/12/2012
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (A)</b>		1 789 133	868 048
Bénéfices avant impôts		(5 190 676)	371 380
Ajustement des postes n'impliquant pas de mouvements de trésorerie :			
+ Amortissements	(Notes 8 et 9)	1 378 123	1 636 650
+/- Corrections de valeur pour dépréciation	(Notes 5, 8, 9 et 11.2)	4 441 114	-
+/- Provisions		(8 871)	(6 000)
+/- Subventions transférées aux résultats	Note 18	(176 318)	(181 017)
Participation aux profits (pertes) de sociétés mise en équivalence	Note 7	301 835	-
- Revenus financiers	Note 20.e	(230 538)	-
+ Frais financiers	Note 20.f	149 963	-
+/- Écarts de change		13 796	-
-Impôt sur les sociétés			(153 469)
Ajustement des variations dans le fonds de roulement :			
Variation débiteurs	Note 11	1 453 266	363 824
Variation du solde des créanciers	Note 12	(210 314)	(53 959)
Variation d'autres actifs courants		419 707	(237 017)
Variation d'autres actifs financiers courants		(60 458)	(872 344)
-Paiement de l'impôt sur les bénéfices		(463 771)	-
Partenaires externes		-	-
Paiement d'intérêts (-)		(149 963)	-
Encaissement d'intérêts (-)		122 238	-
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)</b>		(2 253 428)	(2 324 265)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	Note 9	(49 400)	(973 638)
Acquisition d'immobilisations matérielles	Note 8	(69 150)	(80 312)
Acquisition d'immobilisations financières	(Notes 11 et 12)	-	(6 462)
Augmentation du fonds de commerce	Note 5	(1 547 730)	(754 855)
Actifs différés		(610 303)	(508 998)
Autres actifs non courants		23 155	-
Vente d'immobilisations matérielles			-
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)</b>		1 492 268	393 811
Variation d'autres passifs non courants		1 413 859	286 153
Variation dettes envers des établissements de crédit		50 068	-
Opérations avec des actions propres		-	98 976
Opérations avec des instruments de capitaux propres	Note 17	-	(202 500)
Variation d'autres passifs courants		28 340	
Subventions reçues	Note 19	-	211 183
<b>EFFET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE (D)</b>		(13 796)	-
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (E=A+B+C+D)</b>		1 014 177	(1 062 405)
Trésorerie et équivalents au début de la période (F)		4 390 929	5 453 334
<b>Trésorerie et équivalents au début de la période (F)</b>		5 405 106	4 390 929

Les comptes annuels consolidés du groupe, qui forment une seule unité, comprennent le présent état consolidé des flux de trésorerie, l'état de situation financière consolidé, l'état des résultats consolidé, l'état du résultat global consolidé et l'état consolidé des variations du capital propre net joints, ainsi que les notes 1 à 29 jointes.

## RAPPORT CONSOLIDÉ SUR L'EXERCICE 2013

Traduction d'un rapport et des comptes initialement émis en espagnol et rédigés conformément aux principes de comptabilité généralement admis. En cas de divergences, la version en espagnol prévaut.

### NOTE 1. SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES

#### 1.1) SOCIÉTÉ MÈRE

##### a) Constitution et domicile

Antevenio, S.A. (ci-après dénommée la Société mère) a été constituée le 20 novembre 1997 sous le nom de « Interactive Network, S.L. », et est devenue une société anonyme au nom modifié en I Network Publicidad, S.A. le 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'assemblée générale des actionnaires est convenue de modifier la dénomination sociale de la société en son nom actuel.

Son siège social se trouve C/ Marqués de Riscal, 11, 2e étage, Madrid.

Les comptes annuels consolidés du groupe Antevenio correspondant à l'exercice 2012 ont été adoptés par l'assemblée générale de la société le 26 juin 2013, conformément aux dispositions des normes internationales des informations financières (ci-après désignées comme les IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil.

##### b) Activité

Son activité consiste à mettre en œuvre les activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont le fait des agences de publicité générale. Elle peut réaliser des actes et des opérations, passer des contrats et, d'une manière générale, adopter toutes les mesures menant directement à, ou jugées nécessaires ou adéquates pour, l'accomplissement de l'objet social décrit. Les activités de son objet social pourront être mises en œuvre totalement ou en partie par la Société mère, soit directement, soit indirectement à travers sa participation dans d'autres sociétés dont d'objet est identique ou analogue.

Les actions d'Antevenio, S.A. figurent comme admises à la négociation sur le marché boursier alternatif français Alternext.

##### c) Exercice

L'exercice de la Société mère couvre la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.



## 1.2) SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Le détail des sociétés consolidées et comprises dans le périmètre de consolidation est le suivant :

SOCIÉTÉ	POURCENTAGE DE PARTICIPATION 31.12.13	POURCENTAGE DE PARTICIPATION 31/12/2012	MONTANT DE LA PARTICIPATION	MÉTHODE CONSOLIDÉE APPLIQUÉE
Mamvo Performance, S.L.U.	100 %	100 %	229 477	Intégration globale
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	100 %	100 %	199 932	Intégration globale
Antevenio S.R.L.	100 %	100 %	5 027 487	Intégration globale
Diálogo Media, S.L.U.	100 %	100 %	27 437	Intégration globale
Antevenio France S.R.L.	100 %	100 %	2 000	Intégration globale
Código Barras Networks S.L.U	100 %	100 %	145 385	Intégration globale
Antevenio Argentina S.R.L. (*)	100 %	60 %	75 818	Intégration globale
Antevenio México	100 %	60 %	1 908	Intégration globale
Antevenio Publicidad, S.A.R.L.	100 %	100 %	1 587 730	Intégration globale
Antevenio Rich & Reach, S.L.U.	100 %	-	3 000	Intégration globale
Antevenio Service, S.R.L. (**)	100 %	100 %	10 000	Intégration proportionnelle

La participation au capital de ces sociétés filiales est au nom de la Société mère, à l'exception de :

(\*) La participation de Mamvo Performance, S.L.U. et de Diálogo Media, S.L.U.

(\*\*) La participation d'Antevenio S.R.L.

Les sociétés consolidées ont été incluses dans la consolidation par application de la méthode d'intégration globale, déterminée selon l'hypothèse de la possession de la majorité des voix. Les activités de son objet social pourront être mises en œuvre totalement ou en partie par la Société mère, soit directement, soit indirectement à travers sa participation dans d'autres sociétés dont d'objet est identique ou analogue.

Aucune société faisant partie du groupe n'est exclue du processus de consolidation.

Les principales variations du périmètre de consolidation survenues pendant l'exercice 2013 sont les suivantes :

- Incorporation d'Antevenio Rich & Reach, S.L.U. en raison de la constitution de cette société au cours de l'exercice 2013.
- Incorporation d'Antevenio Service S.R.L. Cette société, constituée au premier semestre 2012 par Antevenio, S.R.L., n'a pas été incluse dans le périmètre de consolidation de l'exercice 2012 car elle n'a pas été jugée significative.

- Augmentation du pourcentage de participation dans Antevenio Argentina, S.R.L. et Antevenio México, de 60 % pendant l'exercice 2012 à 100 % pendant l'exercice 2013.
- Réduction du pourcentage de participation dans Antevenio Limited de 51 % pendant l'exercice 2012 à 50 % pendant l'exercice 2013. Cette société a commencé à se consolider par la méthode de mise en équivalence à partir du moment de la perte du contrôle, survenue en juin 2013 (voir notes 1.3 et 7).

Les principales caractéristiques des sociétés filiales sont les suivantes :

SOCIÉTÉ	ANNÉE DE CONSTITUTION	SIÈGE	OBJET SOCIAL
Mamvo Performance, S.L.U. (*)	1996	C/ Marqués de Riscal, 11	Publicité en ligne et merchandising direct pour la génération de contacts utiles.
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U. (**)	2005	C/ Marqués de Riscal, 11	Consulting pour entreprises liées à la communication commerciale.
Antevenio S.R.L. (**)	2004	Viale Abruzzi 13/A 20131Milano	Publicité et merchandising sur Internet
Diálogo Media S.L.U. (**)	2009	C/ Marqués de Riscal, 11	Prestation de services publicitaires et exploitation publicitaire en ligne et e commerce par des moyens télématiques
Antevenio France, S.R.L.	2009	120, Av. du General LECLERC, 75014, Paris, France.	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur Internet. Études, diffusion et prestation de services dans le secteur de la publicité et du merchandising sur Internet.
Código Barras Networks S.L. (**)	2010	Av. Pedralbes, 36 - 08034 – Barcelona, España	Son objet social est la commercialisation d'espaces publicitaires dans les moteurs de recherche de produits, les comparateurs de prix et les vitrines contextuelles que la société met en œuvre et gère sur Internet, et dont elle assure la maintenance
Antevenio Argentina S.R.L.(**)	2010	Av. Presidente Figueroa Alcorta 3351, oficina 220, Ciudad de Buenos Aires, Argentina.	Prestation de services d'intermédiation commerciale et de merchandising, et de services publicitaires.
Antevenio México, S.A. de CV	2007	Calle Galileo 20 403 Polanco Chapultepec Distrito Federal 11560	Autres services de publicité
Antevenio Publicité, S.A.R.L. (**)	2008	32 Rue de Londres, 75009 Paris.	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur Internet. Études, diffusion et prestation de services dans le secteur de la publicité et du merchandising sur Internet.
Antevenio, Rich & Reach, S.L.U.	2013	C/ Marqués de Riscal, 11	Prestation de services Internet, notamment dans le domaine de la publicité en ligne.
Antevenio Services, S.R.L.	2012	Viale Abruzzi 13/A 20131Milano	Prestation de services de consulting et d'assistance technique en rapport avec l'informatique et la technologie en général.

(\*) Sociétés auditées.

(\*\*) Sociétés où ont eu lieu des procédures de révision limitée.

L'exercice comptable des sociétés consolidées commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

### 1.3) Sociétés associées et multigroupe

Le détail des sociétés associées et multigroupe incluses dans ces comptes annuels consolidés est le suivant :

SOCIÉTÉ	POURCENTAGE DE PARTICIPATION 31/12/2013	POURCENTAGE DE PARTICIPATION 31/12/2012	MONTANT DE LA PARTICIPATION
Antevenio Limited	50,00	51,00	243 470
Europermission, S.L.	49,68	49,68	1 520

Une augmentation de capital a lieu dans la société participée Antevenio Limited pendant l'exercice 2013, après quoi le pourcentage de participation dans cette société baisse de 51 50 % (voir note 7).

La participation au capital de ces sociétés associées et multigroupe est au nom de la Société mère.

Les sociétés associées et multigroupe ont été incluses dans la consolidation par application de la méthode de mise en équivalence, déterminée selon l'hypothèse de la possession conjointe des sociétés participées. Elles clôturent également leurs comptes annuels le 31 décembre de chaque exercice.

Les principales caractéristiques des sociétés associées et multigroupe sont les suivantes :

SOCIÉTÉ	ANNÉE DE CONSTITUTION	SIÈGE	OBJET SOCIAL
Antevenio Limited	2010	271273 King Street, Hammersmith, LONDON W69LZ United Kingdom	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur Internet. Études, diffusion et prestation de services dans le secteur de la publicité et du merchandising sur Internet.
Europermission, S.L.	2003	C/ Marqués de Riscal, 11	Sans activités

## NOTE 2. BASES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

### a) Application des normes internationales pour les informations financières ( IFRS)

Les comptes annuels consolidés ont été préparés conformément aux dispositions des normes internationales pour les informations financières (ci-après dénommées « les IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne, d'après le règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, en tenant compte de tous les principes et de tous les règlements comptables et des critères d'évaluation à appliquer obligatoirement et ayant un effet significatif, du code du commerce, de la réglementation adoptée par l'Institut de comptabilité et d'audit des comptes et du reste de la législation espagnole en vigueur.

La note 4 résume les principes comptables et les critères d'évaluation les plus significatifs appliqués dans la préparation de ces comptes annuels consolidés mis au point par les administrateurs. Les administrateurs de la Société Mère sont les responsables d'établir les comptes annuels du groupe.

Conformément aux dispositions des IFRS, ces comptes annuels consolidés comprennent les états consolidés suivants, qui correspondent à l'exercice annuel clôturé le 31 décembre 2013 :

- État de la situation financière consolidée.
- État des résultats consolidés.
- État consolidé des changements dans le capital propre.
- État consolidé des flux de trésorerie.
- Notes des états financiers consolidés.

Les normes et les interprétations ci-dessous sont entrées en vigueur pendant l'exercice 2013. Elles ont donc été prises en considération, dans la mesure où elles sont applicables, pour l'élaboration de ces comptes annuels consolidés.

		DATE DE PRISE D'EFFET (EXERCICES COMMENCÉS À PARTIR DU) :
NIC 1 (modifiée)	Présentation d'états financiers	1er juillet 2012
NIC 19 (modifiée)	Rémunérations des employés	1er janvier 2013
IFRS 13	Évaluations à valeur raisonnable	1er janvier 2013
NIC 7 (modifiée)	Instruments financiers	1er janvier 2013
NIC 12	Récupération d'actifs sous-jacents	1er janvier 2013
IFRS 10	États financiers consolidés	1er janvier 2014*
IFRS 11	Accords conjoints	1er janvier 2014*
IFRS 12	Détail des informations sur les participations dans d'autres entités	1er janvier 2014*
NIC 28 (modification)	Investissements dans des sociétés partenaires et des affaires conjoints	1er janvier 2014*
NIC 32 (modifiée)	Instruments financiers : présentation-compensation actif-passif	1er janvier 2014*

\* À la date de préparation de ces comptes consolidés, ces normes et interprétations plus importantes ont été publiées par l'IASB, mais n'ont pas encore entré en vigueur, soit parce que la date d'effet est postérieure à la date des comptes consolidés, soit parce qu'ils n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne. Les administrateurs ont évalué l'impact potentiel de la future application de ces règles et ils considèrent que leur entrée en vigueur n'aura pas d'incidence importante sur les comptes consolidés.

## **b) Image fidèle**

Les comptes annuels consolidés de l'exercice 2013 ci-joints ont été préparés à partir des registres comptables des différentes sociétés dont se compose le groupe, et sont présentés selon les dispositions des normes internationales d'information financière et de la législation espagnole applicable en matière comptable, de manière à ce qu'ils montrent une image fidèle du capital propre, de la situation financière, des résultats, des changements dans le capital propre et dans les flux de trésorerie du groupe tels qu'ils ont été au cours de l'exercice correspondant.

Les comptes annuels consolidés formulés par les administrateurs de la Société mère seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de la Société mère, et l'on estime qu'ils seront adoptés sans aucune modification.

Sauf indication contraire, tous les chiffres du rapport consolidé sont libellés en euros, ceux-ci étant la devise fonctionnelle du groupe.

## **c) Principes comptables**

Les comptes annuels consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables obligatoires. Aucun principe comptable aux effets significatifs n'a manqué d'être appliqué.

## **d) Aspects critiques de l'évaluation et de l'estimation de l'incertitude**

L'on a utilisé, dans l'élaboration des comptes annuels consolidés ci-joints, des estimations portées par les administrateurs de la Société mère pour évaluer certains des actifs, passifs, recettes, frais et engagements qui y sont enregistrés. Ces estimations concernent essentiellement :

- La vie utile des actifs matériels et incorporels (notes 4e et 4f).
- L'évaluation d'éventuelles pertes par dépréciation de certains actifs (note 4g).
- La valeur raisonnable de certains instruments financiers (note 4i).
- Le calcul des provisions, ainsi que la probabilité d'occurrence et le montant des passifs indéterminés ou contingents (note 4m).
- Les prévisions de futurs bénéfices imposables qui rendent probable l'application d'impôts différés actifs (note 4k).

Ces estimations ont été portées sur la base des meilleures informations disponibles à la date de formulation de ces comptes annuels consolidés. Il n'existe aucun fait susceptible de faire modifier ces estimations. Tout événement futur non connu au moment où ces estimations sont portées pourrait donner lieu à des modifications (à la hausse ou à la baisse), ce qui se ferait, le cas échéant, de manière prospective.

#### e) Classement des postes courants et non courants

Pour le classement des postes courants, un délai maximum d'un an a été considéré à partir de la date des présents comptes annuels consolidés.

### NOTE 3. BÉNÉFICE / PERTE PAR ACTION

#### Bénéfice/perte de base par action

On calcule le bénéfice/perte de base par action en divisant le résultat consolidé de l'exercice attribuable à la Société mère par le nombre moyen pondéré des actions en circulation pendant l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen d'actions propres maintenues au long dudit exercice.

#### Bénéfice/perte dilué par action

On détermine le bénéfice/perte dilué par action d'une manière similaire au calcul du bénéfice/perte de base par action, mais le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est majoré des options sur des actions, des warrants ou des dettes convertibles.

Voici ci-après le calcul du bénéfice/perte par action correspondant aux années 2013 et 2012 :

	2013	2012
Résultat net de l'exercice	5 468 059	283 633
Nb moyen pondéré d'actions en circulation	4 199 147	4 199 147
<b>BÉNÉFICES DE BASE PAR NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS</b>	<b>(1,30)</b>	<b>0,07</b>

Pendant les exercices 2013 et 2012, le groupe n'a réalisé aucune opération qui ait été une source de dilution. Le bénéfice/perte de base par action coïncide donc avec le bénéfice/perte dilué par action.

La proposition de répartition du résultat obtenu pour l'exercice 2013, rédigée par le conseil d'administration de la Société Mère afin d'être présentée pour approbation à l'assemblée générale des actionnaires, est fournie ci-dessous :

	2013 EUROS
Base de la répartition	(1 593 734)
Bénéfice obtenu pour l'exercice	(1 593 734)
Répartition sur :	
Réserves volontaires	(1 593 734)

## NOTE 4. RÈGLES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉVALUATION

Les principales règles d'évaluation utilisées par le groupe dans l'élaboration des comptes annuels consolidés pour l'exercice 2013 ont été les suivantes :

### a) Homogénéisation des postes

Les différents postes des comptes individuels de chacune des sociétés du groupe ont fait l'objet de l'homogénéisation d'évaluation correspondante, en adaptant les critères appliqués à ceux utilisés par la Société mère (Antevenio, S.A.) pour ses propres comptes annuels, pour autant qu'ils aient exercé un effet significatif.

L'homogénéisation temporelle n'était pas nécessaire, car la date de clôture est le 31 décembre pour toutes les sociétés.

### b) Différence de première consolidation

La différence de première consolidation a été calculée comme la différence entre la valeur comptable de la participation au capital des sociétés contrôlées et la valeur de la quote-part des fonds propres consolidés de celles-ci à la date de la première consolidation.

Dans le cas d'une différence positive de consolidation, correspondant à un excédent entre le coût de l'investissement et la valeur comptable théorique attribuable de la société participée à la date de son incorporation au groupe, celle-ci est imputée directement et dans la mesure du possible aux éléments propres de la société contrôlée, sans dépasser la valeur marchande de ceux-ci. Si elle n'est pas imputable aux éléments propres, on la considère comme un fonds de commerce de consolidation et l'on procède annuellement au test de dépréciation d'usage (voir note 4g).

La différence négative de consolidation est portée sur le compte de profits et pertes, et correspond à la différence négative entre la valeur comptable de la participation directe de la Société mère au capital de la société contrôlée, et la valeur de la quote-part des fonds propres de celle-ci, attribuable à cette participation à la date de la première consolidation.

### **c) Écarts de conversion**

Les postes du bilan et du compte de profits et pertes des sociétés comprises dans la consolidation dont la devise fonctionnelle est une autre que l'euro ont été convertis en euros en appliquant les critères suivants :

- Les actifs, passifs, recettes et dépenses (excepté les fonds propres) au taux de change à la clôture de chaque exercice.
- Les fonds propres au taux de change historique.

Les différences résultant de l'application de taux de change différents, en suivant les critères précédents, apparaissent sous le titre « Écarts de conversion » du bilan de situation consolidé. L'effet de ne pas appliquer le taux de change moyen pondéré aux postes du compte de profits et pertes n'est pas significatif par rapport aux comptes annuels consolidés.

### **d) Transactions entre sociétés incluses dans le périmètre de la consolidation**

Comme un pas préalable à l'élaboration des comptes annuels consolidés, l'on a procédé à supprimer tous les soldes et transactions entre sociétés du groupe, ainsi qu'à supprimer les résultats obtenus entre ces sociétés suite auxdites transactions.

### **e) Immobilisations incorporelles**

En règle générale, on enregistre les immobilisations incorporelles à condition qu'elles remplissent le critère d'identifiabilité ; elles sont évaluées au départ selon leur prix d'acquisition ou leur coût de production, ultérieurement diminué de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, des pertes qu'elles aient subies par dépréciation. Les critères suivants sont notamment appliqués :

#### **Propriété industrielle**

Elle correspond aux frais de développement capitalisés pour lesquels un brevet ou quelque chose de semblable a été obtenu, et comprend les coûts d'enregistrement et d'officialisation de la propriété industrielle, ainsi que les coûts de l'acquisition de tiers des droits correspondants.

Elle s'amortit linéairement au cours de sa vie utile, à raison de 20 % par an.



## Applications informatiques

Les licences d'applications informatiques acquises de tiers ou les logiciels élaborés en interne sont enregistrées comme des immobilisations incorporelles sur la base des coûts engagés pour les acquérir ou les développer, et les préparer à l'utilisation.

Les applications informatiques s'amortissent linéairement au cours de leur vie utile, à raison de 25 % par an.

Les frais de maintenance des applications informatisas encourus pendant l'exercice sont portés au compte de profits et pertes consolidé.

## f) Immobilisations matérielles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon leur prix d'acquisition ou leur coût de production, diminué de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, des pertes subies par dépréciation.

Les impôts indirects qui grèvent les éléments des immobilisations corporelles ne sont inclus dans le prix d'acquisition ou le coût de production que s'ils ne sont pas directement remboursables par le trésor public.

Les coûts d'extension, de modernisation ou de mise à niveau qui se traduisent par une augmentation de la productivité, de la capacité ou de la performance, ou par un prolongement de la vie utile des biens, sont comptabilisés comme un supplément du coût de ceux-ci. Les frais de conservation et de maintenance sont portés au compte de profits et pertes de l'exercice pendant lequel ils sont engagés.

Le groupe amortit ses immobilisations corporelles de manière linéaire. Les années de vie utile et les pourcentages d'amortissement appliqués sont les suivants :

	POURCENTAGE ANNUEL	ANNÉES DE VIE UTILE ESTIMÉES
Autres installations	20	5
Mobilier	10	10
Matériels de traitement des informations	18	5,71
Éléments de transport/manutention	25	4
Machines	20	5
Autres immobilisations matérielles	20	5

Les investissements engagés par le groupe dans des locaux loués, et qui ne sont pas séparables de l'actif loué, s'amortissent en fonction de leur vie utile qui sera soit la durée du contrat, y compris la période de renouvellement s'il y a lieu de croire que celui-ci aura lieu, soit la vie économique de l'actif (la plus courte des deux).

## **g) Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles et du fonds de commerce de consolidation.**

On considère qu'un élément des immobilisations corporelles ou incorporelles a subi une perte de valeur par dépréciation lorsque sa valeur comptable dépasse sa valeur récupérable, celle-ci étant soit sa valeur raisonnable moins les frais de vente, soit sa valeur à l'usage (la plus élevée des deux).

À cet effet, au moins à la clôture de l'exercice, le groupe évalue, à l'aide du « test de dépréciation » d'usage, si une immobilisation matérielle ou incorporelle à la vie utile indéfinie, ou éventuellement une unité génératrice de trésorerie, présente des signes d'une éventuelle dépréciation. On fait alors une estimation du prix récupérable et l'on procède aux corrections d'évaluation pertinentes. On entend par « unité génératrice de trésorerie » le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie qui sont en bonne mesure indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les calculs de la dépréciation des éléments des immobilisations corporelles se font de manière individualisée. Néanmoins, quant il n'est pas possible de déterminer le montant récupérable de chaque bien considéré individuellement, on procède à la détermination du montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient chaque élément de l'immobilisation.

La procédure mise en place par la direction de la Société pour déterminer la dépréciation est la suivante :

La direction prépare annuellement, pour chaque unité génératrice de trésorerie, son plan d'activité par marchés et par activités, couvrant généralement une durée de cinq exercices.

Les principaux composants de ce plan sont les projections de résultats et les flux de caisse.

D'autres variables ont une influence dans le calcul de la valeur récupérable :

- Le taux d'escompte à appliquer, calculé autour de 15,5 %. Les principales variables qui influencent le calcul sont le coût des passifs et les risques spécifiques des actifs.
- Le taux de croissance utilisé pour les flux de caisse a été appliqué en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique.

Les projections sont préparées sur la base de l'expérience du passé et en fonction des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de l'extérieur.

Les plans stratégiques à trois ans des sociétés du groupe sont adoptés par le conseil d'administration de la Société mère.

Au cas où il faudrait reconnaître une dépréciation dans une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou une partie d'un fonds de commerce aurait été assignée, on réduira d'abord la valeur comptable du fonds de commerce qui correspond à cette unité. Si la dépréciation dépasse le montant de celle-ci, on réduira en deuxième lieu, proportionnellement à sa valeur comptable, celle du reste des actifs de l'unité génératrice de trésorerie à concurrence de la plus élevée des valeurs suivantes : sa valeur raisonnable

moins les frais de vente, sa valeur d'usage, ou zéro. La perte par dépréciation doit être enregistrée à la charge des résultats de l'exercice.

Quant une dépréciation est ultérieurement reprise (ce qui n'est pas permis dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie augmente de la valeur estimée révisée de son montant récupérable, mais de telle sorte que la valeur comptable augmentée ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été établie si aucune dépréciation n'avait été reconnue dans des exercices antérieurs. Cette reprise d'une dépréciation est reconnue comme une recette au compte de profits et pertes.

## **h) Locations et autres opérations similaires**

Le groupe n'a pas passé de contrats de crédit-bail.

Les recettes et les dépenses découlant des accords de location simple sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes de l'exercice pendant lequel elles sont devenues exigibles.

De plus, le coût d'acquisition du bien loué est présenté dans le bilan selon sa nature, majoré du montant des coûts du contrat directement imputables. Ceux-ci sont reconnus comme une dépense pendant la durée du contrat, par application du même critère utilisé pour la reconnaissance des recettes de la location.

## **i) Instruments financiers**

### **i.1 Actifs financiers**

Les actifs financiers que possède la Société sont classés, aux fins d'évaluation, dans les catégories suivantes :

#### **i.1.1) Prêts et postes à encaisser**

Ils correspondent à des crédits pour des opérations commerciales ou non commerciales, nés de la vente de biens, de versements en liquide ou de prestation de services, dont les montants à encaisser sont déterminés ou déterminables et qui ne sont pas négociés sur un marché actif.

Ils sont initialement enregistrés à la valeur raisonnable de la contreprestation fournie plus les coûts de la transaction directement attribuables. Ils sont ensuite évalués à leur coût amorti, et les intérêts produits en fonction de leur taux d'intérêt effectif sont portés au compte des résultats.

Malgré ce qui précède, les crédits pour des opérations commerciales à échéance d'un an au plus et n'ayant pas un taux d'intérêt contractuel sont au départ chiffrés à leur valeur nominale, pour autant que l'effet de ne pas mettre à jour les flux de trésorerie ne soit pas significatif, auquel cas ils continueront d'être évalués à ce montant, sauf dépréciation.

Les corrections de valeur par dépréciation sont enregistrées en fonction de la différence entre leur valeur comptable et la valeur actuelle à la clôture de l'exercice des flux de trésorerie futurs que l'on estime qu'ils vont générer, actualisés au taux d'intérêt effectif calculé au moment de leur reconnaissance initiale. Ces corrections s'inscrivent au compte de profits et pertes.

Les actifs financiers sont retirés lorsqu'ils expirent ou si les droits sur les flux de trésorerie de l'actif financier en question ont été cédés et que les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ont été substantiellement transférés. Par contre, les actifs financiers ne sont pas retirés, et l'on inscrit un passif financier d'un montant égal à la contreprestation reçue, dans les cessions d'actifs financiers où les risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci sont substantiellement retenus, comme l'escompte d'effets.

## **i.2 Passifs financiers**

Un passif financier est reconnu dans le bilan lorsque la Société devient une partie obligée du contrat ou de l'accord au titre des dispositions de celui-ci.

Les débits et les postes à payer provenant de l'achat de biens et de services liés à des opérations de trafic de la société ou à des opérations non commerciales sont évalués initialement à la valeur raisonnable de la contreprestation reçue, ajustée en fonction des coûts de la transaction directement attribuables.

Indépendamment de ce qui précède, les débits pour des opérations commerciales à échéance d'un an au plus et n'ayant pas un taux d'intérêt contractuel sont au départ chiffrés à leur valeur nominale, pour autant que l'effet de ne pas mettre à jour les flux de trésorerie ne soit pas significatif.

Les débits et les postes à payer sont ultérieurement évalués à leur coût amorti, en utilisant pour cela le taux d'intérêt effectif. Ceux qui, comme expliqué au précédent paragraphe, sont initialement évalués à leur valeur nominale, continuent de l'être à ce même montant.

Les passifs financiers sont retirés à l'extinction des obligations qui les ont générés.

## **i.3 Cautions données et reçues**

On n'actualise pas les flux de trésorerie pour les cautions versées car leur effet n'est pas significatif. Les cautions données et reçues à court terme sont chiffrées au montant décaissé.

## **i.4 Instruments de capitaux propres**

Les actions propres que la Société acquiert sont enregistrées, à la valeur de la contreprestation donnée en échange, directement comme moindre valeur du capital propre net. Les résultats dérivés de l'achat, vente, émission ou amortissement des instruments de capital propre sont directement reconnus au capital propre net, sans qu'en aucun cas un quelconque résultat ne soit enregistré au compte de profits et pertes.

## **j) Monnaie étrangère**

Les postes compris dans les comptes annuels de chacune des sociétés du groupe sont évaluées dans les devises fonctionnelles respectives de celles-ci. Les comptes annuels consolidés sont présentés en euros, ceux-ci étant la devise fonctionnelle et de présentation de la Société mère.

Lés sociétés qui composent le groupe enregistrent dans leurs états financiers individuels :

- Les transactions dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle réalisées au cours de l'exercice, selon les taux de change en vigueur aux dates des opérations.
- Los soldes des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle (trésorerie et postes transformables en liquide sans perte de valeur), selon les taux de change à la clôture de l'exercice.
- Les soldes des actifs et des passifs non monétaires libellés dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle, selon les taux de change historiques.

On porte les bénéfices et les pertes provenant de ces enregistrements sur le compte de profits et pertes consolidé.

## **k) Impôt sur les bénéfices**

Les sociétés du groupe qui ont leur siège en Espagne sont imposées sous le régime spécial de consolidation fiscale, dans le groupe ayant à sa tête la Société mère.

On calcule la charge de l'impôt sur les bénéfices pour l'exercice en question en additionnant l'impôt courant, obtenu par application du taux d'imposition pertinent à l'assiette imposable de l'exercice moins les abattements et les bonifications, et les variations subies pendant ledit exercice par les actifs et les passifs en raison d'impôts différés enregistrés. Le montant résultant est porté au compte de profits et pertes consolidé, sauf dans la mesure où il correspond à des transactions directement enregistrées au capital propre net, auquel cas l'impôt correspondant est également enregistré dans le capital propre net.

Les impôts différés sont enregistrés pour les écarts temporels existants, à la date du bilan de situation consolidé, entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. On considère comme la base fiscale d'un élément du capital propre le montant attribué à cet élément à des fins fiscales.

On inclut l'incidence fiscale des écarts temporels dans les postes pertinents des « Actifs par impôt différé » et des « Passifs par impôt différé » du bilan de situation consolidé.

Le groupe reconnaît un passif par impôt différé pour tous les écarts temporels imposables sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues dans la réglementation en vigueur.

Le groupe reconnaît un passif par impôt différé pour tous les écarts temporels déductibles, dans la mesure où il s'avère probable que la Société obtiendra dans l'avenir des bénéfices imposables permettant

l'application de ces actifs sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues dans la réglementation en vigueur.

À la clôture de chaque exercice, le groupe évalue les actifs par impôts différés reconnus, et ceux qui ne l'ont pas été précédemment. Sur la base de cette évaluation, la Société va retirer un actif précédemment reconnu si la récupération de celui-ci n'est plus jugée probable, ou va enregistrer tout actif par impôt différé non reconnu précédemment pour autant qu'il s'avère probable que la Société obtiendra dans l'avenir des bénéfices imposables permettant l'application de ces actifs.

Les actifs et les passifs par impôt différé sont évalués aux taux d'imposition attendus au moment de leur reprise, selon la réglementation en vigueur adoptée et conformément à la manière dont on entend raisonnablement récupérer ou payer l'actif ou le passif par impôt différé.

Les actifs et les passifs par impôt différé ne s'actualisent pas. Ils sont classés comme actifs et passifs non courants, indépendamment de la date de réalisation ou de liquidation attendue.

## **I) Recettes et dépenses**

Los recettes et les dépenses sont enregistrées sur la base des droits constatés, c'est-à-dire, lorsqu'a lieu le courant réel des biens ou services qu'elles représentent, indépendamment du moment auquel se produit le courant monétaire ou financier qui découle de ces biens ou services.

Les recettes par prestation de services sont reconnues lorsque le résultat de la transaction peut être estimé de manière fiable, ce pourquoi l'on se base sur le pourcentage d'accomplissement du service à la clôture de l'exercice. Par conséquent, seules sont comptabilisées les recettes provenant de la prestation de services pour lesquelles toutes les conditions suivantes sont remplies :

- a) Le montant des recettes peut être évalué de manière fiable.
- b) Il est probable que le groupe reçoive les avantages ou les profits découlant de la transaction.
- c) Le degré d'accomplissement de la transaction à la date de clôture peut être évalué de manière fiable, et
- d) Les coûts déjà engagés dans la prestation, ainsi que ceux à encourir jusqu'à l'achèvement, peuvent être évalués de manière fiable.

Le groupe revoit, et modifie si besoin est, les estimations de la recette à recevoir au long de la prestation du service.

Si le résultat d'une transaction impliquant la prestation de services ne peut pas être estimée de manière fiable, des recettes ne sont reconnues qu'à concurrence du montant des frais reconnus considérés comme récupérables.

## **m) Provisions et imprévus**

Dans la formulation des comptes annuels consolidés, les administrateurs de la Société mère font la distinction entre :

### **m.1) Provisions**

Soldes créditeurs couvrant des obligations actuelles découlant d'événements passés, dont le règlement entraînera probablement une sortie de ressources, mais qui sont indéterminées quant à leur montant et à la date de règlement.

### **m.2) Passifs éventuels**

Obligations possibles faisant suite à des événements passés, dont la matérialisation future est conditionnée par le fait que surviennent ou pas un ou plusieurs événements futurs échappant à la volonté de la Société.

Les comptes annuels font état de toutes les provisions pour lesquelles on estime que la probabilité d'avoir à faire face à l'obligation est plus importante que le contraire. Elles sont enregistrées à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire au règlement de l'obligation ou à son transfert à un tiers. Les passifs éventuels ne sont pas inscrits aux comptes annuels, mais ils figurent dans le rapport.

Les provisions sont chiffrées, à la clôture de l'exercice, à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire au règlement de l'obligation ou à son transfert à un tiers. L'on enregistre les ajustements issus de l'actualisation de ces provisions comme des dépenses financières, et ce à mesure que les droits sont constatés. S'il s'agit de provisions à échéance d'un an au plus, et que l'effet financier n'est pas significatif, aucune réduction n'est appliquée.

On ne déduit pas le montant de la dette de la compensation à recevoir d'un tiers au moment du règlement de l'obligation : la compensation est inscrite comme un actif, s'il n'y a pas de doutes quant au recouvrement de ce remboursement.

## **n) Revenus différés**

Les subventions de capital non remboursables, ainsi que les dons et les legs, sont évalués à la valeur raisonnable du montant octroyé ou du bien qui a été reçu. On les enregistre d'abord sous le titre « Recettes différées » du passif du bilan consolidé et on les reconnaît dans le compte de profits et pertes consolidé proportionnellement à la dépréciation subie pendant la période par les actifs financés par lesdites subventions, sauf s'il s'agit d'actifs non amortissables, auquel cas on les imputera au résultat de l'exercice au cours duquel se produira leur aliénation ou leur retrait.

Ces subventions à caractère remboursable sont enregistrées comme dettes à long ou à court terme (selon le délai de remboursement) transformables en subventions jusqu'à acquérir le statut de non remboursables.

Les subventions d'exploitation sont portées au crédit du compte de résultats de l'exercice au moment de l'acquisition.

### **o) Éléments propres de nature environnementale**

De par la nature de son activité, le groupe ne possède pas, parmi ses immobilisations matérielles, d'actifs significatifs destinés à réduire l'impact sur l'environnement ou à protéger ou améliorer ce dernier, et n'a pas reçu de subventions ni n'a encouru de frais, pendant l'exercice, destinés à l'amélioration et à la protection de l'environnement. Le groupe n'a pas non plus constitué de provisions pour couvrir des risques ou des dépenses au titre d'actions environnementales, car il estime qu'il ne saurait y avoir d'imprévus liés à la protection ou à l'amélioration de l'environnement.

### **p) Transactions entre parties liées**

Les opérations entre parties liées, indépendamment du degré d'étroitesse de leurs liens, sont comptabilisées conformément aux règles générales. Par conséquent, d'une manière générale, les éléments faisant l'objet de transactions sont comptabilisés au moment initial à leur valeur raisonnable. Si le prix convenu lors d'une opération diffère de la valeur raisonnable, l'écart est enregistré compte tenu de la réalité économique de l'opération. L'évaluation ultérieure se fait conformément aux dispositions des règlements pertinents.

### **q) État des flux de trésorerie consolidé**

L'état des flux de trésorerie a été élaboré en utilisant la méthode indirecte, dans laquelle on utilise les expressions reprises et définies ci-après :

- **Activités d'exploitation** : activités rapportant les recettes ordinaires du groupe, et autres activités ne pouvant être qualifiées d'activités d'investissement ou de financement.
- **Activités d'investissement** : activités d'acquisition, de cession d'actifs ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements non compris dans la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.
- **Activités de financement** : activités introduisant des modifications dans la taille ou la composition du capital propre net et des passifs, et qui ne font pas partie des activités d'exploitation.



## NOTE 5. FONDS DE COMMERCE DE CONSOLIDATION

Le détail de ce poste trié par sociétés, au 31 décembre 2013 et 2012, est le suivant :

	31/12/11	INSCRIPTIONS	31/12/12	INSCRIPTIONS	RETRAITS PAR DÉPRÉCIATIO	31/12/13
Mamvo Performance, S.L.U.	1 347 905	-	1 347 905	-	(1 347 905)	-
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	276 462	-	276 462	-	-	276 462
Antevenio S.R.L. (2)	3 686 847	-	3 686 847	-	-	3 686 847
Código Barras Network S.L.U.(1)	1 499 116	33 000	1 532 116	-	(1 532 116)	-
Antevenio Argentina, S.R.L (3)	226 147	-	226 147	-	( 226 147)	-
Diálogo Media, S.L.U.	81 027	-	81 027	-	-	81 027
Antevenio Publicite S.A.R.L. (4)	-	721 855	721 855	1 547 730	-	2 269 585
<b>TOTAL COÛT</b>	<b>7 117 503</b>	<b>754 855</b>	<b>7 872 358</b>	<b>1 547 730</b>	<b>(3 106 168)</b>	<b>6 313 920</b>

Les retraits du fonds de commerce pendant l'exercice 2013 sont dus à la dépréciation de la participation aux sociétés du groupe, calculée selon les critères décrits dans la note 4 g.

Les inscriptions au fonds de commerce correspondant à la société participée Código Barras Networks S.L.U. pendant l'exercice 2012 sont dues à des ajustements dans la contreprestation du prix payé pour l'acquisition de 100 % de la participation au capital de cette société.

Les inscriptions au fonds de commerce correspondant à la société participée Antevenio Publicidad, SARL pendant l'exercice 2012 sont dues à l'acquisition de cette société pendant ledit exercice. Les inscriptions au fonds de commerce correspondant à cette société pendant l'exercice 2013 sont expliquées dans la note 6.

## NOTE 6. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le groupe a incorporé au périmètre de consolidation au long de l'exercice 2013 les participations suivantes :

	COÛT DE LA PARTICIPATION	POURCENTAGE DE PARTICIPATION
Coût :		
Antevenio Publicité S.A.R.L(*)	1 547 730	100,00 %
Antevenio Rich & Reach	3 000	100,00 %
Antevenio Services SRL	10 000	100,00 %
<b>TOTAL COÛT</b>	<b>1 560 730</b>	<b>100,00 %</b>

(\*) Augmentation de l'investissement

Le groupe a incorporé au périmètre de consolidation au long de l'exercice 2012 les participations suivantes :

	COÛT DE LA PARTICIPATION	POURCENTAGE DE PARTICIPATION
Coût :		
Antevenio Publicité S.A.R.L.	40 000,00	100,00 %
<b>TOTAL COÛT</b>	<b>40 000,00</b>	<b>100,00 %</b>

Le 1er août 2012, la Société a acquis 100 % de la participation au capital social d'Antevenio Publicité SARL, auparavant dénommée Clash Media SARL, une société ayant son siège en France. Un logiciel appelé « swordtail », appartenant à cette société, a également été acquis.

Comme une condition préalable à l'exécution du « Master Agreement », (contrat de vente de Clash Media à Antevenio S.A.), un accord a été signé entre Antevenio et l'équipe de direction le 31 juillet 2012, et modifié par un autre accord signé le 31 octobre 2013.

Par ce dernier « Accord » avec l'équipe de direction, les cadres supérieurs sont dotés de certains droits qu'Antevenio S.A. s'engage à respecter, sujets au maintien de l'équipe de direction chez Clash Media pendant les exercices 2013 à 2017, et en vertu desquels l'équipe de direction obtiendra 12 % de la valeur de la société sous forme de titres ou de moyens équivalents référencés sur la valeur des participations, dans les conditions décrites ci-après.

En juin 2016, l'équipe de direction recevra, sous forme de titres ou de moyens équivalents, 30 % de la valeur obtenue en multipliant 10 fois le résultat net de l'exercice 2015 par ces 12 % fixés précédemment.

De plus, en juin 2017, l'équipe de direction recevra, sous forme de titres ou de moyens équivalents, les 70 % restants de la valeur obtenue en multipliant 10 fois le résultat net de l'exercice 2016 par ces 12 % fixés précédemment.

Le montant à payer sera limité à un maximum de 1 500 000 euros.

Le 31 décembre 2013 la Société a enregistré la limite maximale de l'engagement de paiement futur comme le coût le plus élevé de l'investissement, en présupposant que les conditions établies dans l'accord qui a été signé seront respectées (voir note 12).

## NOTE 7. PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Le détail des participations dans des sociétés mises en équivalence est le suivant :

	31/12/12	INSCRIPTIONS	31/12/13
Antevenio Limited	-	-	-
Europemission	-	425	425
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>425</b>	<b>425</b>

Le résumé des informations financières de ces sociétés est le suivant :

	ACTIFS	PASSIFS	RECETTES ORDINAIRES	RÉSULTATS BÉNÉFICE / (PERTE)
Antevenio Limited	339 456	885 223	952 985	( 650 206)
Europemission	138 135	137 280	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>477 591</b>	<b>1 022 502</b>	<b>952 985</b>	<b>( 650 206)</b>

La société participée Antevenio Limited ayant essuyé des pertes dépassant la valeur comptable de la participation calculée par mise en équivalence, l'on a procédé à enregistrer une provision couvrant l'excédent des ces pertes par rapport à l'investissement à concurrence de 249 615 euros (note 22).

Suite à l'intégration d'Antevenio Limited par la méthode de mise en équivalence, l'on a enregistré une participation aux pertes de sociétés mises en équivalence d'un montant de 301 835 euros.

## NOTE 8. IMMOBILISATIONS CORPORELS

Les soldes et les variations, pendant les exercices 2013 et 2012, des valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction d'évaluation sont :

	31/12/12	INSCRIP- TIONS	RE- TRAITS	RETRAITS DANS LE PÉRIMÈTRE	TAUX DE CHANGE	31/12/13
<b>COÛT</b>						
Machines	30 712	1 734	-	-	-	32 446
Autres installations	9 731	658	( 1 739)	-	( 668)	7 982
Mobilier	279 803	11 799	-	-	( 1 852)	289 750
Corporels de traitement des informations	1 189 148	51 671	-	( 464)	( 3 063)	1 237 292
Éléments de transport/ manutention	29 370	-	-	-	-	29 370
Autres immobilisations corporelles	227 927	3 288	-	-	-	231 216
	<b>1 766 691</b>	<b>69 150</b>	<b>( 1 739)</b>	<b>( 464)</b>	<b>( 5 583)</b>	<b>1 828 054</b>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>						
Amort. Cumulé machines	( 13 309)	( 4 405)	-	-	-	( 17 714)
Amort. Cumulé autres installations	( 3 756)	( 2 646)	1 739	-	200	( 4 463)
Amort. Acumulada Mobiliario	( 136 249)	( 28 150)	-	-	646	( 163 753)
Amort. cum. corporelles de traitement des informations	( 933 175)	( 96 210)	-	-	2 030	( 1 027 355)
Amort. Cum. éléments de transport/manutention	( 22 740)	( 2 566)	-	-	-	( 25 306)
Amort. cumulé autres immobilisations corporelles	( 162 178)	( 33 873)	-	-	-	( 196 050)
	<b>( 1 271 406)</b>	<b>( 167 849)</b>	<b>1 739</b>	<b>-</b>	<b>2 876</b>	<b>( 1 434 641)</b>
<b>DÉPRÉCIATION :</b>						
Dépréciation mobilier	-	( 598)	-	-	-	( 598)
Dépréciation corporelles de traitement des informations	-	( 47 317)	-	-	-	( 47 317)
Dépréciation autres immobilisations	-	( 3 546)	-	-	-	( 3 546)
	<b>-</b>	<b>( 51 461)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>( 51 461)</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES, NET</b>	<b>495 285</b>	<b>( 150 161)</b>	<b>-</b>	<b>( 464)</b>	<b>( 2 708)</b>	<b>341 953</b>

	31/12/11	INSCRIPTIONS	INSCRIPTIONS DANS LE PÉRIMÈTRE	TAUX DE CHANGE	31/12/12
<b>COÛT</b>					
Machines	27 325	3 387	-	-	30 712
Autres installations	7 808	2 312	-	(389)	9 731
Mobilier	270 584	10 184	-	( 965)	279 803
Corporels de traitement des informations	1 121 201	57 758	13 071	( 2 882)	1 189 148
Éléments de transport/manutention	29 370	-	-	-	29 370
Autres immobilisations corporelles	221 157	6 770	-	-	227 927
	<b>1 677 445</b>	<b>80 411</b>	<b>13 071</b>	<b>( 4 237)</b>	<b>1 766 691</b>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Amort. cumulé machines	( 8 489)	( 4 820)	-	-	( 13 309)
Amort. cumulé autres installations	( 2 801)	( 1 049)	-	93	( 3 756)
Amort. cumulé mobilier	( 109 178)	( 27 369)	-	298	( 136 249)
Amort.cum. corporelles pour le traitement des informations	( 823 595)	( 100 557)	( 9 734)	711	( 933 175)
Amort. cumulé éléments de transport/manutention	( 20 132)	( 2 608)	-	-	( 22 740)
Amort. cumulé autres immobilisations corporelles	( 131 270)	( 30 908)	-	-	( 162 178)
	<b>(1 095 464)</b>	<b>( 167 310)</b>	<b>( 9 734)</b>	<b>1 103</b>	<b>(1 271 406)</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES, NET</b>	<b>581 981</b>	<b>( 86 899)</b>	<b>3 337</b>	<b>( 3 134)</b>	<b>495 285</b>

La valeur brute des éléments en cours d'utilisation qui sont complètement amortis est la suivante :

	31/12/13	31/12/12
Autres installations	7 324	2 241
Corporelles pour le traitement des informations	765 015	631 364
Autres immobilisations	201 140	31 621
Éléments de transport/manutention	31 423	-
Machines	7 425	-
Mobilier	96 780	63 400
	<b>1 109 107</b>	<b>728 626</b>

La politique de la Société est de souscrire des polices d'assurance pour couvrir les risques éventuels auxquels sont exposés les divers éléments de ses immobilisations corporels. Il n'existait aucun déficit de couverture à l'égard de ces risques à la clôture des exercices 2013 et 2012.

La valeur comptable nette des biens constituant les immobilisations matérielles situées hors du territoire espagnol se monte à 167 737 euros au 31 décembre 2013 (176 202 euros au 31 décembre 2012).

Aux 31 décembre 2013 et 2012 il n'y a pas d'engagements d'achat fermes pour l'acquisition d'immobilisations corporels.

## NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les soldes et les variations pendant les exercices des valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction d'évaluation sont :

	31/12/12	INSCRIPTIONS	RETRAITS	INSCRIPTIONS DANS LE PERIMETRE	AUTRES RETRAITS	TAUX DE CHANGE	31/12/13
<b>COÛT</b>							
Propriété industrielle	296 406	-	-	3 391	-	-	299 797
Applications informatiques	6 428 585	46 687	( 196 213)	-	( 664 136)	( 300)	5 614 623
	6 724 991	46 687	( 196 213)	3 391	( 664 136)	( 300)	5 914 420
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ :</b>							
Propriété industrielle	( 249 104)	( 26 377)	-	( 677)	-	-	( 276 158)
Applications informatiques	(3 682 603)	(1 120 649)	193 713	-	281 247	200	(4 328 092)
	(3 931 707)	(1 147 027)	193 713	(677)	281 247	200	(4 604 251)
<b>DÉPRÉCIATION:</b>							
Propriété industrielle	-	( 9 927)	-	-	-	-	( 9 927)
Applications informatiques	-	(1 176 313)	-	-	-	-	(1 176 313)
	-	(1 186 240)	-	-	-	-	(1 186 240)
<b>IMMOB. INCORPORELLES, NET</b>	<b>2 793 284</b>	<b>(2 286 579)</b>	<b>( 2 500)</b>	<b>2 714</b>	<b>( 382 889)</b>	<b>( 100)</b>	<b>123 929</b>

	31/12/11	INSCRIPTIONS	INSCRIPTIONS DANS LE PÉRI- MÈTRE	TRANSFERTS	31/12/12
<b>COÛT</b>					
Propriété industrielle	296 405	1	-	-	296 406
Applications informatiques	5 446 973	933 637	40 000	7 975	6 428 585
Immob. incorporelles en cours	7 975	-	-	( 7 975)	-
	5 751 353	933 638	40 000	-	6 724 991
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ :</b>					
Propriété industrielle	( 213 610)	( 35 494)	-	-	( 249 104)
Applications informatiques	(2 248 455)	(1 434 148)	-	-	(3 682 603)
	(2 462 065)	(1 469 642)	-	-	(3 931 707)
<b>IMMOB. INCORPORELLES, NET</b>	<b>3 289 288</b>	<b>( 536 004)</b>	<b>40 000</b>	<b>-</b>	<b>2 793 284</b>

Pendant l'exercice 2013, la Société a procédé à déprécier ses immobilisations incorporelles pour un montant de 1 186 240 euros en raison de l'obsolescence technologique des éléments dépréciés.

La valeur comptable nette des biens constituant les immobilisations incorporelles situées hors du territoire espagnol se monte à 55 839 euros pendant l'exercice 2013 (922 190 euros en 2012).

La valeur brute des éléments en cours d'utilisation qui sont complètement amortis est la suivante :

	31/12/13	31/12/12
Propriété industrielle	181 480	121 076
Applications informatiques	2 561 603	863 526
	2 743 083	984 602

## NOTE 10. LOCATIONS SIMPLES

Le débit sur les résultats des exercices 2013 et 2012 au titre de locations simples s'est monté à 328 988 et à 394 645 euros respectivement (voir note 20 d).

Il n'y a pas d'engagements de paiements futurs minimaux correspondant à des locations simples non résiliables.

Les principales locations concernent les bureaux situés Calle Marqués de Riscal 11, à Madrid.

## NOTE 11. ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME

Le détail des actifs financiers à long terme aux 31 décembre 2013 et 2012 est le suivant :

	INSTRUMENTS DE CAPITAL PROPRE		CRÉDITS ET AUTRES		TOTAL	
	31/12/13	31/12/12	31/12/13	31/12/12	31/12/13	31/12/12
Actifs évalués au coût	-	10 000	-	-	-	10 000
Prêts et postes à encaisser (Note 11.2)	662 168	-	-	41 839	662 168	41 839
<b>TOTAL</b>	<b>662 168</b>	<b>10 000</b>	<b>-</b>	<b>41 839</b>	<b>662 168</b>	<b>51 839</b>

Comme exposé dans la note 1.2, la société contrôlée Antevenio Services S.R.L. a été constituée , pendant l'exercice 2012, la participation valant 10 000 euros, enregistrés dans la catégorie « Instruments de capital propre » au 31 décembre 2012. Cette société n'a pas été incluse dans le périmètre de consolidation de l'exercice 2012 parce qu'elle n'était pas significative par rapport à l'ensemble des comptes annuels consolidés. Elle a été incluse dans le périmètre de consolidation pour l'exercice 2013.

Le détail des actifs financiers à court terme aux 31 décembre 2013 et 2012 est le suivant :

	CRÉDITS ET AUTRES		TOTAL	
	31/12/13	31/12/12	31/12/13	31/12/12
Trésorerie et actifs liquides équivalents	5 405 106	4 390 929	5 405 106	4 390 929
Prêts et postes à encaisser (Note 11.2)	6 276 676	7 766 729	6 276 676	7 766 729
<b>TOTAL</b>	<b>11 681 782</b>	<b>12 157 658</b>	<b>11 681 782</b>	<b>12 157 658</b>



## 11.1) Trésorerie et autres actifs liquides équivalents

Sous ce titre est reprise la partie pleinement liquide du capital propre du groupe, constituée par les soldes en espèces en caisse et dans les banques, ainsi que par les dépôts bancaires à court terme à échéance initiale à trois mois ou moins de trois mois. Ces soldes sont disponibles sans restrictions et en comportent pas de risques de variations de valeur.

Le détail de ces actifs aux 31 décembre 2013 et 2012 est le suivant :

	31/12/13	31/12/12
Comptes courants (b)	1 847 124	1 978 126
Caisse	3 297	6 217
Dépôts grande liquidité (a)	3 554 685	2 406 585
<b>TOTAL</b>	<b>5 405 106</b>	<b>4 390 929</b>

(a) Ils correspondent à des dépôts dans différents établissements financiers maintenus par les sociétés ayant leur siège en Espagne, d'un montant de 2 049 282 euros (1 559 846 euros en 2012), et dans les sociétés ayant leur siège en Italie d'un montant de 1 505 403 euros (846 740 euros en 2012). Ces dépôts sont disponibles et liquidables, avec un jour de marge depuis l'annulation.

Les intérêts produits pendant l'exercice 2013 par des dépôts bancaires et des comptes en banque se montent à 127 855 euros (119 612 euros en 2012) (voir note 20e).

La trésorerie dans des sociétés étrangères au 31 décembre 2013 se monte à 2 667 047 euros (1 377 024,42 euros au 31 décembre 2012).

## 11.2) Prêts et postes à encaisser

La composition de ce poste aux 31 décembre 2013 et 2012 est<sup>o</sup> la suivante :

	SOLDE AU 31/12/2013		SOLDE AU 31/12/2012	
	LONG TERME	COURT TERME	LONG TERME	COURT TERME
CRÉDITS POUR OPÉRATIONS COMMERCIALES				
Clients tiers	-	6 148 277	-	7 681 684
Total crédits pour opérations commerciales	-	6 148 277	-	7 681 684
CRÉDITS POUR OPÉRATIONS NON COMMERCIALES				
Avances au personnel	-	25 696	-	42 799
Garanties et dépôts	38 608	71 092	41 839	36 528
Autres actifs	623 560	31 612	-	5 718
Total crédits pour opérations non commerciales	662 168	128 400	41 839	85 045
<b>TOTAL</b>	<b>662 168</b>	<b>6 276 677</b>	<b>41 839</b>	<b>7 766 729</b>

La période moyenne de recouvrement des clients est de 110 jours (113 jours pour l'exercice 2012).

Le détail de ce poste Clients aux 31 décembre 2013 et 2012, est le suivant :

DESCRIPTION	31/12/13	31/12/12
Clients pour ventes et prestation de services		
Soldes commerciaux	7 283 206	9 156 317
Ristounes accordées en attente de liquidation	(1 544 450)	(1 661 601)
Soldes commerciaux en attente d'émission	409 521	186 968
<b>TOTAL</b>	<b>6 148 277</b>	<b>7 681 684</b>

Les variations dérivées des pertes par dépréciation provenant du risque de crédit par type d'actifs financiers ont été les suivantes :

DÉPRÉCIA-TIONS	31/12/12	CORRECTION DE VALEUR PAR DÉPRÉ-CIATION	REPRISE DE LA DÉPRÉCIATION	AUTRES MOUVE-MENTS	31/12/13
CRÉDITS POUR OPÉRATIONS COMMERCIALES					
Clients	(1 359 174)	( 246 723)	149 479	( 22 393)	(1 478 812)
<b>TOTAL</b>	<b>(1 359 174)</b>	<b>( 246 723)</b>	<b>149 479</b>	<b>( 22 393)</b>	<b>(1 478 812)</b>

DÉPRÉCIA-TIONS	31/12/11	CORRECTION D'ÉVALUATION PAR DÉPRÉCIATION	REPRISE DE LA DÉPRÉCIATION	AUTRES MOUVE-MENTS	31/12/12
CRÉDITS POUR OPÉRATIONS COMMERCIALES					
Clients	( 784 909)	( 605 987)	75 066	( 43 344)	(1 359 174)
<b>TOTAL</b>	<b>( 784 909)</b>	<b>( 605 987)</b>	<b>75 066</b>	<b>( 43 344)</b>	<b>(1 359 174)</b>

La Société enregistre les mouvements de ces corrections sous le titre « Dépréciation d'actifs courants » dans le compte de profits et pertes.

### 11.3) Classement par échéances

Le délai d'échéance de tous les différents actifs financiers à long terme, à la clôture des exercices 2013 et 2012, est de plus de cinq ans.

## NOTE 12. PASSIFS FINANCIERS À LONG ET À COURT TERME

Le détail des passifs financiers à long terme triés par catégorie est le suivant :

	AUTRES		TOTAL	
	31/12/13	31/12/12	31/12/13	31/12/12
Débits et postes à payer (Note 12.1.1)	1 909 119	802 692	1 909 119	802 692
<b>TOTAL</b>	<b>1 909 119</b>	<b>802 692</b>	<b>1 909 119</b>	<b>802 692</b>

Le détail des passifs financiers à long terme triés par catégorie est le suivant :

	DETTES ENVERS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		AUTRES		TOTAL	
	31/12/13	31/12/12	31/12/13	31/12/12	31/12/13	31/12/12
Débits et postes à payer (Note 12.1.1)	92 774	42 706	5 594 967	6 269 052	5 687 741	6 311 758
<b>TOTAL</b>	<b>92 774</b>	<b>42 706</b>	<b>5 594 967</b>	<b>6 269 052</b>	<b>5 687 741</b>	<b>6 311 758</b>

### 12.1) Débits et postes à payer

Le détail aux 31 décembre 2013 et 2012 est le suivant :

	SOLDE AU 31/12/2013		SOLDE AU 31/12/2012	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
<b>POUR OPÉRATIONS COMMERCIALES :</b>				
Fournisseurs	-	4 870 292	-	5 182 881
Créanciers	-	399 720	-	632 393
<b>Total soldes pour opérations commerciales</b>	<b>-</b>	<b>5 270 013</b>	<b>-</b>	<b>5 815 274</b>
<b>POUR OPÉRATIONS NON COMMERCIALES :</b>				
Dettes envers des établissements de crédit (3)	-	26 192	-	42 706
Autres dettes (1)	517 419	133 268	534 576	-
Dettes envers des tiers (2)	1 391 700	-	268 116	-
<b>Prêts et autres dettes</b>	<b>1 909 119</b>	<b>159 460</b>	<b>802 692</b>	<b>42 706</b>
Personnel (rémunérations restant à payer)	-	258 269	-	453.779
Cautions reçues	-	-	-	-
<b>Total soldes pour opérations non commerciales</b>	<b>-</b>	<b>258 269</b>	<b>-</b>	<b>453 779</b>
<b>TOTAL DÉBITS ET POSTES À PAYER</b>	<b>1 909 119</b>	<b>5 687 741</b>	<b>802 692</b>	<b>6 311 758</b>

(1) Le titre « Autres dettes » renvoie à la partie qui est en attente de paiement par la société contrôlée Código de Barras Networks, S.L. d'un prêt accordé par CDTI. Cette dette est comptabilisée au coût amorti (voir note 18).

(2) Le montant des dettes à payer à long terme au 31 décembre 2013 correspond à la dette découlant de l'accord passé avec l'équipe de direction d'Antevenio Publicidad (voir note 6), mis à jour avec des critères financiers en fonction de la date attendue pour le paiement des obligations enregistrées (voir note 20).

(3) Le titre « Crédits avec des tiers » au 31 décembre 2012 renvoie à la dette de la société contrôlée Antevenio Limited envers son actionnaire étranger au groupe.

(4) Le montant figurant sous le titre « Dettes envers des établissements de crédit » correspond au solde restant de cartes de crédit bancaires.

## 12.2) Tri par échéances

Le détail par échéances des différents passifs financiers à long terme à échéance déterminée ou déterminable, à la clôture de l'exercice 2013, est le suivant :

ÉCHÉANCE ANNÉES						
	2015	2016	2017	2018	À partir de 2018	Total
DETTES À LONG TERME						
Autres dettes	61 968	318 026	1 216 819	82 479	229 828	1 909 119
<b>TOTAL</b>	<b>61 968</b>	<b>318 026</b>	<b>1 216 819</b>	<b>82 479</b>	<b>229 828</b>	<b>1 909 119</b>

Le détail par échéances des différents passifs financiers à long terme à échéance déterminée ou déterminable, à la clôture de l'exercice 2012, est le suivant :

ÉCHÉANCE ANNÉES						
	2014	2015	2016	2017	À partir de 2017	Total
DETTES À LONG TERME						
Dettes envers des tiers	-	-	-	-	268 116	268 116
Otras deudas	56 334	61 968	68 164	74 981	273 129	534 576
<b>TOTAL</b>	<b>56 334</b>	<b>61 968</b>	<b>68 164</b>	<b>74 981</b>	<b>541 245</b>	<b>802 692</b>

## NOTE 13. INFORMATIONS SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DU RISQUE PROVENANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du groupe affrontent des risques financiers de différents types, parmi lesquels ressortent les risques crédit, de liquidité et de marché (taux de change, taux d'intérêt, et autres risques de prix).

### Risque de taux d'intérêt

Comme exposé dans la note 18, la société contrôlée Código Barras Networks, S.L.U, à obtenu du CDTI (Centre pour le développement technologique industriel) un prêt au taux d'intérêt de 0 % au titre de collaboration au projet de recherche et développement dénommé « Moteur d'extraction et de classement automatiques de données de magasins virtuels sur le Web ».

### Risque de taux de change

On essaie de faire en sorte que le financement des actifs à long terme libellés en devises autres que l'euro ait lieu dans la devise dans laquelle est libellé l'actif. Il en va particulièrement ainsi dans le cas des acquisitions d'entreprises dont les actifs sont chiffrés en devises autres que l'euro.

Le résultat net pour les écarts de change montre une perte nette à ce titre, pour les deux exercices, de 13 796 euros en 2013 et de 67 140 euros en 2012.

### Risque de liquidité

La situation générale des marchés financiers, et du marché bancaire en particulier, au cours de ces derniers mois, a été particulièrement défavorable pour les demandeurs de crédit. Le groupe reste constamment attentif à l'évolution des différents facteurs pouvant aider à affronter la crise de liquidité et, tout spécialement, aux sources de financement et à leurs caractéristiques.

Bien que ces dernières années la situation générale des marchés financiers, notamment du marché bancaire, ait été particulièrement favorable pour les demandeurs de crédit, le groupe reste constamment attentif à l'évolution des différents facteurs pouvant aider dans l'avenir à surmonter la crise de liquidité, et tout particulièrement aux sources de financement et à leurs caractéristiques.

Voici un résumé des points qui retiennent plus particulièrement notre attention :

- Liquidité d'actifs monétaires : le placement des excédents se fait toujours à très courts délais et dans des conditions de grande disponibilité. Au 31 décembre 2013 le montant en liquide et équivalents est de 5 405 106 euros (4 390 928 euros pour l'exercice 2012)
- Le fonds de roulement est positif au 31 décembre 2013, d'un montant de 5 498 995 euros (5 798 90 euros pour l'exercice 2012).

## **Risque de crédit**

Le groupe ne montre pas de concentration significative du risque de crédit. L'exposition est répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients

Les principaux actifs financiers du groupe sont des soldes de caisse et de trésorerie, des débiteurs commerciaux et autres montants à encaisser, ainsi que des investissements, qui représentent la plus forte exposition du groupe au risque de crédit lié aux actifs financiers.

Le risque de crédit du groupe est essentiellement attribuable à ses dettes commerciales. Les montants figurent au bilan de situation nets de provisions pour insolvabilité, estimées par la direction du groupe d'après l'expérience d'exercices précédents et selon son évaluation de l'environnement économique actuel.

Le groupe ne montre pas de concentration significative du risque de crédit. L'exposition est répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients.

## **Risque concurrence**

Sur un marché en permanente évolution et aux taux de croissance élevés, de nouveaux acteurs se sont introduits dans les marchés espagnol et italien, dans lesquels Antevenio est présent. Néanmoins, étant donné son expérience de plus de dix ans sur ce marché, sa position, sa notoriété et la qualité de ses services, on estime qu'Antevenio y maintiendra une position de leadership.

## **Risque de dépendance des clients et des fournisseurs**

Le risque de dépendance par rapport aux clients et fournisseurs est limité, car aucun de ceux-ci n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires d'Antevenio, S.A.

Parmi les clients, il y a des agences de médias qui, à leur tour, travaillent avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore plus le risque de dépendance des clients.

Pour ce qui est des fournisseurs technologiques, le risque est réduit car les services que prêtent ces sociétés sont proposés par d'autres acteurs qui leur font la concurrence. Ils pourraient donc prêter à Antevenio ces mêmes services.

## **Risque personnes clés**

Un des principaux actifs d'Antevenio est d'avoir su placer une équipe de personnes et de cadres supérieurs clés aux postes stratégiques de la société.

## Risque de traitement de données à caractère personnel

Le groupe Antevenio traite des données à caractère personnel afin de prêter des services de merchandising direct à ses clients, en plus du traitement de toutes les données utiles comme il est d'usage dans toute société : sur les travailleurs, les fournisseurs, les clients, etc.

Il est donc tenu de se soumettre à la législation suivante :

1. Loi 34/2002 sur les services de la société de l'information et de commerce électronique.
2. Article 4 de la loi 56/2007, du 28 décembre, sur les mesures d'encouragement de la société de l'information, qui modifie la loi 34/2002, du 11 juillet, sur les services de la société de l'information et de commerce électronique.
3. Loi organique 15/1999, du 13 décembre, sur la protection des données à caractère personnel.
4. Loi 2/2011, du 4 mars, sur l'économie durable. Modification de la LOPD (loi organique sur la protection des données). Disposition finale (cinquante-sixième).
5. Décret royal 1720/2007, du 21 décembre, portant adoption du règlement d'application de la loi organique 15/1999, du 13 décembre, sur la protection des données à caractère personnel.
6. Première disposition finale de la loi 32/2003, du 3 novembre, générale sur les télécommunications, qui modifie la loi 34/2002. Loi 32/2003 générale sur les télécommunications.
7. Loi 47/2002, du 19 décembre, réformant la loi 7/1996, du 15 janvier, sur l'organisation du commerce de détail, afin de transposer dans l'ordre juridique espagnol la directive 97/7/CE en matière de contrats à distance, et d'adapter la loi à diverses directives communautaires.
8. Loi 7/1998, du 13 avril, sur les conditions générales des contrats.
9. Loi 7/1996, du 15 janvier, sur l'organisation du commerce de détail.
10. Loi 29/2009, du 30 décembre, portant modification du régime légal de la concurrence déloyale et de la publicité afin d'améliorer la protection des consommateurs et des usagers.
11. Loi 44/2006, du 29 décembre, portant amélioration de la protection des consommateurs et des usagers.
12. Loi 34/1988, du 11 mars, générale sur la publicité.
13. Loi 26/1984, du 19 juillet, générale pour la défense des consommateurs et des usagers.
14. Décret royal 424/2005 du 15 avril, portant adoption du règlement sur les conditions de la prestation de services de communications électroniques, le service universel et la protection des usagers.

15. Directive 2000/31/CE du Parlement européen et du Conseil, du 8 juin, relative à certains aspects juridiques du commerce électronique dans le marché intérieur (directive sur le commerce électronique).
16. Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, du 12 juillet, concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques (directive « vie privée et communications électroniques »).

Le traitement de données à caractère personnel dans le but de prêter des services de merchandising direct n'est pas exempt de risques. C'est pourquoi Antevenio a passé un contrat avec la société INT55 afin d'exercer une surveillance permanente de l'évolution de la législation et de l'application de celle-ci par Antevenio.

## NOTE 14. FONDS PROPRES

Les fonds propres consolidés se montent à 11 520 274 euros et 16 802 060 euros aux 31 décembre 2013 et 2012 respectivement, selon le détail suivant :

	31/12/2013	31/12/2012
Capital social souscrit de la société mère	231 412	231 412
Réserves:	16 609 321	16 330 885
De la société mère	11 551 795	11 241 334
Des sociétés consolidées par intégration globale et par mise en mère	5 057 526	5 089 551
(Action propres)	(43 870)	(43 870)
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	(5 468 059)	283 633
	<b>11 328 804</b>	<b>16 802 060</b>



## 14.1) Capital Social

Aux 31 décembre 2013 et 2012, le capital social de la société mère consiste en 4 207 495 actions de 0,055 euros nominaux chacune, entièrement souscrites et décaissées. Ces participations jouissent des mêmes droits politiques et économiques.

La Société est cotée sur le marché alternatif français Alternext Paris depuis l'exercice 2007. Le cours de l'action au 31 décembre 2013 atteignait 3,45 euros par action (4,98 euros par action au 31 décembre 2012).

La composition de l'actionnariat de la Société mère au 31 décembre 2013 est la suivante :

	NB. D' ACTIONS	% PARTICIPATION
Alba Participaciones, S.A:	787 222	18,71%
Aliada Investment BV	848 976	20,18%
Joshua David Novick	500 166	11,89%
Inversiones y Servicios Publicitarios, S.A.	572 333	13,60%
Otros	878 079	20,87%
Nextstage	620 719	14,75%
<b>Total</b>	<b>4 207 495</b>	<b>100</b>

## 14.2) Réserves de la Société mère

Le détail de ces réserves est le suivant :

	31/12/13	31/12/12
Réserve légale	46 282	46 282
Réserves volontaires	3 315 726	3 005 265
Prime d'émission d'actions	8 189 787	8 189 787
<b>Total</b>	<b>11 551 795</b>	<b>11 241 334</b>

La réserve légale comporte des restrictions d'utilisation. Celle-ci est conditionnée par diverses dispositions légales. Conformément à la loi sur les sociétés de capital, les sociétés commerciales obtenant des bénéfices sous cette forme juridique sont tenues de doter cette réserve de 10 % de ces bénéfices, à concurrence de la constitution d'un fonds de réserve atteignant 1/5ème du capital social souscrit. Les raisons d'être de la réserve légale sont la compensation des pertes ou l'augmentation de capital du montant dépassant 10 % du capital déjà augmenté, ainsi que la distribution aux actionnaires en cas de liquidation. Au 31 décembre 2013, la réserve légale est entièrement dotée.

### 14.3) Réserves dans les sociétés consolidées

Le détail de ces postes aux 31 décembre 2013 et 2012 est le suivant :

	31/12/13	31/12/12
<b>SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTEGRATION GLOBAL</b>		
Mamvo Performance, S.L.U.	1 714 851	2 130 219
Marketing Manager, S.L.	97 123	( 45 558)
Antevenio Italia	3 694 533	3 091 134
Diálogo Media, S.L.U.	227 953	244 143
Código Barras Networks, S.L.	419 498	421 425
Antevenio Argentina S.R.L.	( 67 560)	( 101 610)
Antevenio France, S.R.L.	( 600 114)	( 511 067)
Antevenio Limited	-	( 82 887)
Antevenio México	( 72 364)	( 55 152)
Antevenio Publicité	( 192 415)	-
Antevenio Rich & Reach, S.L.U.	-	-
Antevenio Service S.R.L.	2 442	-
<b>Total Sociétés consolidées par integration global</b>	<b>5 223 948</b>	<b>5 090 646</b>
<b>SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTEGRATION PROPORTIONAL</b>		
Europemission S.L.	-	( 1 095)
<b>Total Sociétés consolidées par integration proportional</b>	<b>-</b>	<b>( 1 095)</b>
<b>SOCIÉTÉS MISE EN ÉQUIVALENCE</b>		
Europemission S.L.	( 1 095)	-
Antevenio Limited	( 165 327)	-
<b>Total Sociétés mise en équivalence</b>	<b>( 166 422)</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 057 526</b>	<b>5 089 551</b>

### Prime d'émission

La loi sur les sociétés de capitaux autorise expressément l'utilisation du solde de la prime d'émission pour l'augmentation de capital et n'oppose aucune restriction spécifique quant à la disponibilité de ce solde.

## Réserves volontaires

Ce sont des réserves librement disponibles générées par la Société à partir des résultats des exercices précédents non distribués.

## Actions propres

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société est convenue le 26 juin 2013 d'autoriser l'acquisition d'un maximum de 10 % du capital social en actions propres à un prix minimum de 3 euros par action et à un prix maximum de 15 euros par action ; l'autorisation a été accordée pour une période de 18 mois à partir de la prise d'accord.

En vertu de cet accord, la Société mère possède 8 348 actions qui représentent 0,19 % du capital social. Le montant total que représentent ces actions se monte à 43 870 euros. L'autorisation accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société mère pour l'acquisition d'actions propres était destinée surtout à pouvoir octroyer à deux cadres supérieurs de celle-ci 37 500 actions de la Société, en vertu du plan de rémunérations adopté le 19 avril 2010 par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Durant l'exercice 2012 il a été satisfait à ce plan de rémunération de deux cadres supérieurs stratégiques de la Société par la remise de 37 500 actions de la Société.

Il n'y a pas eu de mouvements d'actions propres dans la société pendant l'exercice 2013.

Le mouvement qui s'est produit pendant l'exercice 2012 a été le suivant :

VALEUR	SOLDE 31.12.2011		ENTRÉES		SORTIES		SOLDE 31.12.2012	
	NB D' ACTIONS	COÛT MOYEN	NB D' ACTIONS	COÛT	NB D' ACTIONS	COÛT MOYEN	NB D' ACTIONS	COÛT MOYEN
Antevenio S.A.	26 317	142 846	19 531	101 649	( 37 500)	( 200 625)	8 348	43 870
	26 317	142 846	19 531	101 649	( 37 500)	( 200 625)	8 348	43 870

## Gestion du capital

L'objectif du groupe en ce qui concerne la gestion du capital est de maintenir une structure financière optimale qui permette de réduire le coût du capital, mais en garantissant la capacité de continuer à gérer ses opérations, en visant toujours la croissance et la création de valeur. Cet objectif du groupe n'a pas de forme officielle, et le conseil d'administration n'a pas défini de paramètres à son sujet.

Les principales sources utilisées par le groupe pour financer sa croissance sont :

- Le cash-flow généré par le groupe.
- La trésorerie disponible à la clôture de l'exercice.
- L'existence d'un fonds de roulement positif.

L'on contrôle la structure de capital à travers le ratio de levier, calculé comme le quotient de l'endettement financier net sur le capital propre net. Le groupe n'a pas de dettes bancaires à la clôture des exercices 2013 et 2012.

## NOTE 15. ÉCARTS DE CONVERSION

Le mouvement du solde de ce titre au cours des exercices 2013 et 2012 a été le suivant :

	2013	2012
Solde initial	( 14 922)	( 4 577)
Variation nette pendant l'exercice	6 612	( 10 345)
<b>Solde final</b>	<b>( 8 310)</b>	<b>( 14 922)</b>

Les écarts de conversion sont générés par les sociétés siégeant à l'étranger qui utilisent une devise fonctionnelle différente de l'euro. Il s'agit concrètement du peso argentin, de la livre anglaise et du peso mexicain.

## NOTE 16. PARTENAIRES EXTERNES

Le solde de ce chapitre du bilan de situation consolidé recueille la valeur de la répartition des actionnaires minoritaires dans les sociétés consolidées par intégration globale. De plus, le solde qui apparaît au compte de profits et pertes consolidé au chapitre « Intérêts minoritaires » représente la participation de ces actionnaires minoritaires aux résultats de l'exercice.

Le mouvement des partenaires externes pendant les exercices 2013 et 2012 est le suivant :

SOCIÉTÉ CONTRÔLÉE	SOLDE AU 31/12/2012	RÉSULTAT ATTRIBUÉ À DES PARTENAIRES EXTERNES	VARIATION PAR AUGMENTATION/ RÉDUCTION DE LA PARTICIPATION	SOLDE AU 31/12/2013
Antevenio Argentina (1)	( 17 546)	-	17 546	-
Antevenio Limited (2)	( 154 994)	22 803	132 191	-
Antevenio México (1)	( 28 182)	-	28 182	-
	<b>( 200 723)</b>	<b>22 803</b>	<b>177 920</b>	<b>-</b>

SOCIÉTÉ CONTRÔLÉE	SOLDE AU 31/12/2011	RÉSULTAT ATTRIBUÉ À DES PARTENAIRES EXTERNES	SOLDE AU 31/12/2012
Antevenio Argentina	( 25 959)	8 413	( 17 546)
Antevenio Limited	( 73 546)	( 81 449)	( 154 995)
Antevenio México	( 35 496)	7 314	( 28 182)
	<b>( 135 001)</b>	<b>( 65 722)</b>	<b>( 200 723)</b>

(1) Réduction des partenaires externes par augmentation de la participation à 100 % au cours de l'année 2013.

(2) Réduction des partenaires externes par la réduction de la participation à 50 %, cette société devenant consolidée par la méthode de mise en équivalence.

Le détail de la valeur de la participation des partenaires externes dans les fonds propres des sociétés contrôlées consolidées au cours de l'exercice 2012 a été le suivant :

EXERCICE 2012	POURCENTAGE PARTICIPATION PARTENAIRES EXTERNES	CAPITAL	RÉSERVE/RÉS. NÉGATIF EXERC. PRÉCÉDENT	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL PARTENAIRES EXTERNES
Antevenio Argentina	40,00%	5 531	( 70 429)	21 032	( 17 546)
Antevenio Limited	49,00%	12 430	( 162 524)	( 166 221)	( 154 995)
Antevenio México	40,00%	4 537	( 93 277)	18 284	( 28 182)
					( 200 723)

## NOTE 17. TRANSACTIONS AVEC DES PAIEMENTS BASÉS SUR DES INSTRUMENTS DE CAPITAL PROPRE

L'assemblée générale des actionnaires est convenue d'un plan d'options sur les actions, et a offert 150 000 options sur des actions de la Société (3,56 % du capital). Chaque option donnait à son titulaire le droit d'acquérir une action.

La période de validité des options était de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'au 1er juin 2013. Cette échéance est dépassée, et aucun bénéficiaire n'a exercé son droit dans le cadre du plan d'options sur les actions.

## NOTE 18. REVENUS DIFFÉRÉS

La répartition de cette rubrique au 31 Décembre 2013 et 2012 est comme suit:

	2013	2012
Subventions d'immobilisations	-	49 642
Subventions taux d'intérêt zéro	-	126 676
TOTAL	-	176 318

La société Código Barras Networks S.L.U. a obtenu du Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) un prêt à taux d'intérêt de 0 % pour la collaboration dans la mise en œuvre du projet de recherche et de développement appelé « extracteur et classificateur automatique de données de magasins virtuels sur le web ».

Des montants reçus, 15 % étaient des non-remboursables et ont donc été enregistrés sous forme de subventions en capital.

En ce qui concerne les prêts à taux zéro, on observe une subvention de taux d'intérêt, égale à la différence entre le montant reçu et la juste valeur de la dette déterminée par la valeur actuelle des paiements à effectuer déduits au taux d'intérêt du marché.

Pour l'exercice 2013, la Société a procédé à déprécier les actifs incorporels liés à ce prêt à taux zéro en raison de l'obsolescence technologique, régularisant ainsi les montants à imputer aux résultats aussi bien quant à la subvention de capital qu'à celle de taux d'intérêt.

## NOTE 19. SITUATION FINANCIÈRE

Le détail des soldes avec les administrations publiques au 31 Décembre, 2013 et 2012 est le : suivant :

31.12.2013	RECETTES	DÉPENSES
A COURT TERME.		
Taxe sur la Valeur Ajoutée	130 765	( 500 643)
Remboursement de la taxe	221 454	-
Retenues et acomptes de l'impôt sur le revenu	2 863	-
Actifs pour les différences temporelles déductibles	138 651	-
Reports prospectifs de pertes de crédit pour l'année	470 212	-
Retenues d'impôt sur le revenu	-	( 220 740)
Autres dettes envers des administrations publiques	-	( 18 637)
Impôt sur les sociétés	-	( 64 520)
Organismes de sécurité sociale	-	( 145 581)
	963 944	( 950 122)

31.12.2012	RECETTES	DÉPENSES
A COURT TERME.		
Taxe sur la Valeur Ajoutée	288 726	( 221 446)
Remboursement de la taxe	445 901	-
Retenues et acomptes de l'impôt sur le revenu	8 700	-
Retenues d'impôt sur le revenu	-	( 317 573)
Impôt sur les sociétés	-	( 162 837)
Organismes de sécurité sociale	-	( 163 066)
	<b>743 327</b>	<b>( 864 922)</b>

À partir de l'exercice 2013, les sociétés du groupe domiciliées sur le territoire espagnol imposées en vertu de la charge d'impôt sur le revenu de l'impôt consolidé (groupe fiscal 212/13).

La dépense au titre de l'impôt sur les sociétés consolidées du groupe s'obtient en additionnant les dépenses des sociétés. Les assiettes sont calculées à partir du résultat de l'exercice, ajusté pour les écarts temporels, les différences permanentes et assiettes négatives des années précédentes.

L'impôt sur les sociétés est calculé en appliquant les taux d'imposition en vigueur dans chacun des pays où le groupe est implanté. Les principaux taux sont :

	2013
Espagne	30,00%
Italie(*)	31,40%
France	33,33%
Mexique	30,00%
Argentine	35,00%

(\*) Moyenne impôts à payer en Italie

Le détail par sociétés du montant comptabilisé au titre du paiement de l'impôt sur les sociétés est le suivant :

	DEPENSES IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 2013	DEPENSES IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 2012
Antevenio S.A.	-	142 134
Mamvo Performance, S.L.U.	-	( 177 452)
Código Barras Networks S.L.	-	( 216)
Antevenio S.R.L.	208 534	370 290
Dialogo Media, S.L.U.	-	( 6 939)
Antevenio Francia S.R.L.	-	( 44 517)
Antevenio Argentina	-	3 736
Antevenio UK	-	( 41 555)
Antevenio Publicite	-	( 94 583)
Antevenio México	-	2 571
	208 534	153 468

Selon la législation actuelle, les assiettes négatives peuvent être compensées par les assiettes positives obtenues au cours des 18 prochains exercices. Le groupe a les reports prospectifs d'assiettes négatives suivants pour compenser l'impôt au 31 Décembre, 2013 :

Année d'origine	ANNÉE LIMITE DE DÉDUCTION	EUROS
2004 (2)	2022	999
2006 (2)	2024	1 205
2008 (1)	2026	72 977
2009 (1)	2027	6 229
2011 (3)	2029	588 048
2012 (3)	2030	592 820
2012 (4)	2030	23 129
2012 (5)	2030	721
2013(6)	2031	462 572
		1 748 701

(1) Assiettes négatives de Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U.

(2) Assiettes négatives d'Europemission, S.L

(3) Assiettes négatives de Mamvo Performance, S.L

(4) Assiettes négatives de Diálogo Media S.L.U

(5) Assiettes négatives de Código Barras Networks S.L.U

(6) Assiettes négatives de Grupo Antevenio (\* A partir du 1er janvier 2013, les sociétés du groupe ayant leur siège en Espagne font un assainissement budgétaire pour l'impôt sur les sociétés.)



## Impôts différés

L'évolution dans les années 2013 et 2012 des actifs d'impôts différés sont les suivantes :

Solde au 1er Janvier 2012	99 891
Augmentations	509 009
Diminutions	( 11)
Solde au 31 Décembre 2012	608 889
Augmentations	38 771
Diminutions	( 38 797)
Solde au 31 Décembre, 2013	608 862

La répartition pour les années 2013 et 2012 des actifs d'impôts différés est la suivante :

	31.12.2012	FRAIS / CRÉDIT RÉSULTATS	31.12.2013
Crédits fiscaux	509 009	( 38 797)	470 212
Les écarts temporels	99 880	38 771	138 651
<b>TOTAL DE L'ACTIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>608 889</b>	<b>( 26)</b>	<b>608 862</b>

## Autres informations

Le 27 Février 2012 l'Agencia Tributaria (administration des impôts) a entrepris des actions de vérification et d'enquête sur les déductions d'avantages fiscaux appliqués, pour les activités d'exportation, à l'impôt sur les bénéfices obtenus par la Société mère en 2007.

Dans le cadre de cette inspection, le 26 février 2013 les organismes de contrôle de l'AEAT (administration des impôts) ont notifié les accords de règlement des parents relatifs à l'inspection lancée le 8 Février 2012 au titre de l'impôt sur les sociétés 2007 et partiellement élargie le 28 août 2012, uniquement au poste d'abattement pour activité d'exportation pour les exercices 2008 à 2011.

Les règlements définitifs impliquent des frais payables par la Société de 39 068 euros avec des intérêts de retard de 6 985 euros. En ce qui concerne l'exercice 2007, le résultat du règlement montre une somme à rembourser à la Société d'un montant de 3 150 euros. La Société a déposé un recours devant la Cour administrative économique, qui à la date de préparation de ces comptes annuels ne s'était pas encore prononcé.

Selon la législation actuelle, les taxes ne peuvent pas être considérées comme définitivement liquidées tant que les rendements n'ont pas été inspectés par les autorités fiscales ou que le délai de prescription de quatre ans ne se soit pas écoulé. Sauf pour ce qui est décrit aux paragraphes précédents en ce qui concerne l'inspection des abattements pour activités d'exportation, à la clôture de l'exercice 2013, la Société est sujette à inspection pour l'exercice 2009 et suivants quant à l'impôt sur les sociétés, et pour l'exercice 2010 et suivants quant au reste des taxes qui lui sont applicables. Les administrateurs considèrent que ces taxes ont été réglées adéquatement, de sorte que même en cas de divergences dans l'interprétation des règles en vigueur pour le traitement fiscal des transactions, d'éventuels passifs n'affecteraient pas de manière significative les comptes annuels ci-joints.

## NOTE 20. RECETTES ET DÉPENSES

### a) Montant net du chiffre d'affaires

Le détail par activités du montant net du chiffre d'affaires est le suivant :

TYPE D'ACTIVITÉ	2013	2012
Marketing et publicité en ligne	19 722 292	23 739 401
Services d'e-mailing et campagnes de SMS	340 071	454 087
<b>TOTAL MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>20 062 363</b>	<b>24 193 488</b>

Le détail par types de clients du montant net du chiffre d'affaires est le suivant :

PAR CLIENTS	2013		2012	
	PRIVÉ	PUBLIC	PRIVÉ	PUBLIC
Marketing et publicité en ligne	19 566 797	155.495	23 562 871	176 530
Services d'e-mailing et campagnes de SMS	325 511	14 560	445 843	8 244
<b>TOTAL MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>19 892 308</b>	<b>170 055</b>	<b>24 008 714</b>	<b>184 774</b>

### b) Approvisionnements

La totalité du montant recueilli dans cette rubrique correspond à des consommations d'exploitation.

### c) Frais de personnel

Le détail de cette rubrique dans le compte de profits et pertes ci-joint est le suivant :

	2013	2012
Salaires et traitements	(5 270 640)	(5 719 277)
Indemnités	( 282 992)	( 169 911)
Sécurité sociale versée par l'entreprise	(1 364 464)	(1 341 903)
Autres coûts sociaux	( 111 119)	( 131 999)
<b>TOTAL GASTOS DE PERSONAL</b>	<b>(7 029 214)</b>	<b>(7 363 090)</b>

#### d) services extérieurs

Le détail de cette rubrique dans le compte de profits et pertes consolidé est le suivant :

	2013	2012
Loyer et redevances	( 354 364)	( 394 645)
Réparations et entretien	( 24 788)	( 23 761)
Services professionnels indépendants	(1 341 650)	(1 141 444)
Transport/manutention	( 3 232)	( 20 526)
Primes d'assurance	( 31 363)	( 23 828)
Services bancaires et similaires	( 40 077)	( 34 312)
Publicité et relations publiques	( 77 493)	( 120 498)
Provisions	( 188 122)	( 306 430)
Autres services	( 571 859)	( 436 324)
Autres frais de gestion	( 86 339)	( 3 403)
	(2 719 287)	(2 505 171)

#### e) Revenus financiers

Le détail de la répartition de ce chapitre dans le compte de profits et pertes consolidé est le suivant :

	31/12/13	31/12/12
Intérêts sur les effets et similaires	122 238	119 612
Retraitement de produits financiers de la dette (note 12)	108 300	-
	230 538	119 612

#### f) Frais financiers

Le détail de ce chapitre du compte de profits et pertes consolidés est le suivant :

	31/12/13	31/12/12
Charges à payer et similaires	( 149 963)	( 185 082)
	( 149 963)	( 185 082)

#### g) Variations des provisions de fonds de roulement

Détail présenté dans la note 11.2

## NOTE 21. RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le détail des résultats consolidés pour les exercices 2013 et 2012 se présente comme suit :

2013	RÉSULTATS INDIVIDUELS	TAUX DE PARTICIPATION	RÉSULTAT CONSOLIDÉ	PARTENAIRES EXTERNES	BÉNÉFICE ATTRIBUABLE À LA SOCIÉTÉ MÈRE
Antevenio S.A.	(1 593 734)	100	(3 453 833)	-	(3 453 833)
Mamvo Performance, S.L.U.	( 460 767)	100	( 237 203)	-	( 237 203)
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	103 375	100	103 375	-	103 375
Antevenio S.R.L.	242 968	100	242 968	-	242 968
Diálogo Media S.L.U.	( 624 481)	100	( 621 898)	-	( 621 898)
Antevenio France, S.R.L.	( 99 984)	100	( 99 984)	-	( 99 984)
Código Barras Networks S.L.U.	( 751 368)	100	( 751 368)	-	( 751 368)
Antevenio Argentina S.R.L.	( 158 575)	100	( 158 575)	-	( 158 575)
Antevenio Limited (*)	( 46 537)	51	( 46 537)	22 803	( 23 734)
Antevenio México	( 54 935)	100	( 54 935)	-	( 54 935)
Antevenio Publicite SARL	( 389 070)	100	( 389 070)	-	( 389 070)
Antevenio Rich & Reach, S.L.U.	( 26 240)	100	( 26 240)	-	( 26 240)
Antevenio Service, S.R.L.	2 437	100	2 437	-	2 437
	(3 856 911)		(5 490 862)	22 803	(5 468 059)

(\*) Le résultat d'Antevenio Limited correspond aux six premiers mois de l'exercice 2013, jusqu'au moment de la perte du contrôle dans cette société (voir note 1.2)

2012	RÉSULTATS INDIVIDUELS	TAUX DE PARTICIPATION	RÉSULTAT CONSOLIDÉ	PARTENAIRES EXTERNES	BÉNÉFICE ATTRIBUABLE À LA SOCIÉTÉ MÈRE
Antevenio S.A.	310 461	100	310 461	-	310 461
Mamvo Performance, S.L.U.	( 415 368)	100	( 415 368)	-	( 415 368)
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	142 681	100	142 681	-	142 681
Antevenio S.R.L.	603 399	100	603 399	-	603 399
Diálogo Media S.L.U.	( 16 190)	100	( 16 190)	-	( 16 190)
Antevenio France, S.R.L.	( 89 047)	100	( 89 047)	-	( 89 047)
Código Barras Networks S.L.U.	( 1 927)	100	( 1 927)	-	( 1 927)
Antevenio Argentina S.R.L.	21 032	60	21 032	8 413	12 619
Antevenio Limited	( 166 221)	51	( 166 221)	( 81 448)	( 84 773)
Antevenio México	18 285	60	18 285	7 314	10 971
Antevenio Publicite SARL	( 189 194)	100	( 189 194)	-	( 189 194)
Antevenio Rich & Reach, S.L.U.	( 26 240)	100	( 26 240)	-	( 26 240)
Antevenio Service, S.R.L.	2 437	100	2 437	-	2 437
	217 911		217 911	( 65 722)	283 633

## NOTE 22. PROVISIONS ET IMPRÉVUS

La variation des provisions pour les exercices 2013 et 2012 se présente comme suit :

	31/12/12	DOTATION	APPLICATION	31/12/13
Provisions pour autres responsabilités	55 132	276 640	( 11 132)	320 640
	55 132	276 640	( 11 132)	320 640

	31/12/11	APPLICATION	31/12/12
Provisions pour autres responsabilités	61 132	( 6 000)	55 132
	61 132	( 6 000)	55 132

Sous ce titre figure une provision enregistrée par la société contrôlée Mamvo Performance, S.L.U. d'un montant de 44 000 euros pour l'exécution de travaux et de réparations dans les bureaux. Cette provision n'a pas été mise à jour car l'effet de la mise à jour n'est pas significatif. Il ya aussi une provision enregistrée par la société contrôlée Antevenio Publicite d'un montant de 27 025 euros.

L'on a procédé à enregistrer une provision pour l'excédent de ces pertes sur l'investissement d'un montant de 249 615 euros (voir la note 7).

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la Société mère a fourni une garantie en sa qualité de locataire des bureaux du siège pour un montant de 41 964 euros (43 860 euros au 31 Décembre 2012).

## NOTE 23. INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Les sociétés du groupe n'ont pas d'actifs, et n'ont pas engagé de dépenses, qui soient destinés à réduire l'impact environnemental et à protéger et améliorer l'environnement. Il n'y a pas non plus de provisions pour risques et frais ni pour imprévus relatifs à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

## NOTE 24. ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE

Après la clôture de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 et au moment de la préparation de ces états financiers consolidés par les administrateurs de la Société, n'a pas été de tout événement qui pourrait affecter de manière significative ces états financiers consolidés.

## NOTE 25. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES CONCERNANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

### 25.1) Soldes et transactions avec les administrateurs et la haute direction

Les montants auxquels les membres du conseil d'administration ont acquis le droit, à quelque titre que ce soit, pendant les exercices 2013 et 2012 sont les suivants :

	31/12/13	31/12/12
Salaires	281 400	272 400
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>281 400</b>	<b>272 400</b>

Ainsi, dans le cadre du plan de rémunérations adopté en 2010, décrit à la note 14, un membre du conseil d'administration a reçu 18 750 parts de la Société mère en 2012.

Aux 31 Décembre 2013 et 2012, il n'y a pas d'engagements pour compléments de retraite, cautions ou garanties accordées en faveur du conseil d'administration, ni de crédits ou d'avances qui leur aient été accordés.

### Autres informations concernant le conseil d'administration

Conformément à l'article 229.3 de la Loi sur les sociétés de capitaux, adoptée par le décret royal législatif 1/2010 du 2 juillet, il est fait état que l'organe d'administration de la Société et les personnes liées à celui-ci visées à l'article 231 de la loi possèdent des participations et / ou des postes dans d'autres sociétés ayant des objets sociaux semblables, analogues ou complémentaires à ceux de la société, selon le détail suivant :

TITULAIRE	SOCIÉTÉ PARTICIPÉE	% PART.	POSTE
Joshua David Novick	Antevenio Services(It)	-	Membre du conseil d'administration
	Antevenio México SA de CV	-	Président du Conseil
	Código Barras Networks S.L.	-	Administrateur unique
	Antevenio S.R.L. (it)	-	Membre du conseil d'administration
	Europemission S.L.	-	Conseiller
	Marketing Manager Marketing Services, SL.	-	Coadministrateur
Pablo Pérez García Villoslada	Antevenio Services(it)	-	Membre du conseil d'administration
	Europemission S.L.	-	Membre du conseil d'administration
	Antevenio S.R.L. (fr)	-	Coadministrateur
	Antevenio Publicite	-	Administrateur
	Antevenio S.R.L. (it)	-	Membre du conseil d'administration
	Marketing Manager Marketing Services, S.L.	-	Coadministrateur
David Rodés	Digital Spain S.L.	-	Administrateur unique
	Dglt SA de CV	-	Administrateur unique
	Digilant Marketing	-	Administrateur unique
	ISP	-	Directeur général

En outre, selon la Loi sur les sociétés de capitaux déjà citée, il est fait état que les membres de l'organe d'administration n'ont exercé aucune activité, pour compte propre ou salariée, avec la Société mère, pouvant être considérée comme étrangère à l'ordinaire ou aux conditions normales de marché.

## NOTE 26. AUTRES INFORMATIONS

Le nombre moyen de personnes employées par le groupe pendant les exercices 2013 et 2012, triées par catégories, est le suivant :

	2013			2012		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Administration	10,75	1,17	11,92	7,55	3,74	11,29
Commercial	5,92	14,33	20,25	5,63	14,42	20,05
Direction	29,25	18,83	48,08	29,63	18,43	48,06
Marketing	15,33	26,67	42,00	17,07	37,31	54,38
Production	18,67	4,58	23,25	21,53	3,34	24,87
Technique	-	-	-	-	-	-
	79,92	65,58	145,50	81,41	77,24	158,65

Le nombre de personnes employées par le groupe à la clôture des exercices 2013 et 2012, trié par catégories, est le suivant :

	2013	2012
Direction	10	7
Administration	20	22
Commercial	48	48
Production	46	56
Technique	23	25
	147	158

Le montant des honoraires au titre des services d'audit des comptes annuels consolidés pour l'exercice 2013 s'élève à 36 000 euros (8 320 euros en 2012), et pour d'autres travaux et l'audit des comptes annuels individuels des sociétés du groupe en 2013, à 18 000 euros (45 190 euros en 2012).



## NOTE 27. INFORMATIONS SEGMENTÉES

La répartition du chiffre d'affaires net correspondant aux activités ordinaires du groupe, par catégorie d'activité et par marché géographique pour les exercices 2013 et 2012, est la suivante :

TYPE D'ACTIVITÉ	31/12/13	31/12/12
Marketing et publicité en ligne	19 722 292	23 739 401
Services d'e-mailing et campagnes de SMS	340 071	454 087
<b>TOTAL MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>20 062 363</b>	<b>24 193 488</b>

PAR CLIENTS (2013)	PRIVÉ	PUBLIC
Marketing et publicité en ligne	19 566 797	155 495
Services d'e-mailing et campagnes de SMS	325 511	14 560
<b>TOTAL MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>19 892 308</b>	<b>170 055</b>

PAR CLIENTS (2012)	PRIVÉ	PUBLIC
Marketing et publicité en ligne	23 562 871	176 530
Services d'e-mailing et campagnes de SMS	445 843	8 244
<b>TOTAL MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>24 008 714</b>	<b>184 774</b>

### Distribution ventes et coûts de ventes par territoire

DISTRIBUTION / VENTES	MONTANT CONSOLIDÉ 2013	MONTANT CONSOLIDÉ 2012
Espagne et Amérique Latine	11 985 664	15 601 230
Europe	8 076 699	8 592 258
<b>TOTAL DISTRIBUTION VENTES</b>	<b>20 062 363</b>	<b>24 193 488</b>

DISTRIBUTION DU COÛT DES VENTES	MONTANT CONSOLIDÉ 2013	MONTANT CONSOLIDÉ 2012
Espagne et Amérique Latine	6 206 779	8 248 680
Europe	3 386 382	3 734 357
<b>TOTAL DISTRIBUTION COÛTS</b>	<b>9 593 161</b>	<b>11 983 038</b>

## NOTE 28. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La ventilation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2012 est indiquée ci-après, en euros :

SOLDES ENTRE PARTIES LIÉES	ANTEVENIO LTD
A) ACTIF NON COURANT	623 560
1. Investissements dans des entreprises du groupe à long terme	-
a) Crédits aux entreprises (1)	623 560
<b>Total Non courant</b>	<b>623 560</b>
B) ACTIF COURANT	
a) Clients pour ventes et prestation de service à court terme	11 266
b) Deudores empresas del grupo	-
<b>Total courant</b>	<b>11 266</b>

## NOTE 29. INFORMATIONS SUR LES PAIEMENTS DIFFÉRÉS AUX FOURNISSEURS

Conformément aux termes de la troisième disposition complémentaire sur l'obligation d'information de la loi 15/2010 du 5 juillet modifiant la loi 3/2004, du 29 décembre, portant définition des mesures de lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, il est informé de ce qui suit, concernant les sociétés espagnoles du groupe :

	PAIEMENTS EFFECTUÉS ET EN ATTENTE DE PAIEMENT À LA DATE DE CLÔTURE DU BILAN 2013	
	MONTANT	%
Dans le délai maximum légal	8 299 448	100%
Reste	-	-
<b>Total des paiements pour l'année</b>	<b>8 299 448</b>	<b>-</b>
Paiements du PGR (jours de dépassement)	-	-
Reports dépassant le maximum légal à la date de clôture	-	-

	PAIEMENTS EFFECTUÉS ET EN ATTENTE DE PAIEMENT À LA DATE DE CLÔTURE DU BILAN 2013	
	MONTANT	%
Dans le délai maximum légal	11 617 064	100%
Reste	-	-
<b>Total des paiements pour l'année</b>	<b>11 617 064</b>	<b>-</b>
Paiements du PGR (jours de dépassement)	-	-
Reports dépassant le maximum légal à la date de clôture	-	-

**ANTEVENIO S.A. ET  
SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES**  
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ  
EXERCICE 2013



# ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES

## RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2013

### SITUATION DES ACTIVITÉS ET DES RÉSULTATS DU GROUPE ANTEVENIO DURANT L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2013

#### 1. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2013

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au cours de l'année 2013 sont :

- Performance Mamvo, SLU., Consolidées par la méthode de l'intégration globale.
- Services de Marketing Manager Marketing Services, SLU, consolidée par la méthode de l'intégration globale.
- Antevenio SRL, consolidée par la méthode de l'intégration globale.
- Services d'Antevenio, SRL, consolidées par la méthode de l'intégration globale.
- Dialogue Médias S.L.U. consolidée par la méthode de l'intégration globale.
- Antevenio France S.r.l. consolidée par la méthode de l'intégration globale.
- Antevenio Publicite S.A.R.L. consolidée par la méthode de l'intégration globale.
- Código Barras Networks, S.L.U consolidée par la méthode de l'intégration globale.
- Antevenio, Rich & Reach, S.L.U. consolidée par la méthode de l'intégration globale et intégrée dans le périmètre de consolidation le 1er Juillet 2013.
- Antevenio Argentine, S.r.l. consolidée par la méthode de l'intégration globale.
- Antevenio Mexique, SA de CV consolidée par la méthode de l'intégration globale.
- Europermission, SL, consolidée par mise en équivalence.
- Antevenio Limited consolidée par la méthode de l'intégration globale jusqu'au 30 Juin 2013 et consolidée par mise en équivalence à partir du 1er Juillet 2013.

Pendant l'exercice 2013, le chiffre d'affaires consolidé a été de 21 millions d'euros, soit une baisse de 17 % sur chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2012 qui s'élevait à 25,4 millions d'euros. Cette baisse n'est que de 14 % si l'on déduit du chiffre d'affaires de 2012 les ventes générées par Antevenio Limited (Antevenio Royaume-Uni) pendant ladite année. Depuis le second semestre 2013, Antevenio Uk est consolidée par mise en équivalence.

Le chiffre d'affaires net réalisé hors d'Espagne dépasse pour la première fois 50 % du total sur un exercice.

Les frais d'exploitation, y compris les coûts de vente et non compris les amortissements et les dotations de provisions, ont chuté de 11 %.

Le résultat de l'exercice qui est attribué aux porteurs de capitaux propres de la Société mère s'élève à 5,5 millions d'euros de pertes face aux 0,3 millions d'euros de bénéfices obtenus en 2012. Ce résultat s'explique en grande partie parce qu'en 2013 il ya eu des frais extraordinaires par dépréciation d'actifs fixes d'un montant de 4,3 millions d'euros.

L'EBITDA reste positif (865 milliers d'euros réalisés pendant l'exercice 2013). Cela s'est traduit dans la trésorerie de la société, qui s'est accrue de 1 million d'euros (de 4,4 millions d'euros en 2012 à 5,4 millions d'euros en 2013).

Les comptes consolidés du groupe Antevenio sont présentés selon la réglementation comptable internationale IFRS.

## 2. CHIFFRES D'AFFAIRES DES SOCIÉTÉS PARTICIPÉES DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2013 EN MILLIERS D'EUROS

Chiffre d'affaires

Mamvo Performance, S.L.U.	2 332
Europemission, S.L. (i)	
Antevenio, S.R.L.	7 366
Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	677
Dialogo Media, S.L.U	4 842
Código Barras Networks, S.L.	887
Antevenio Argentina S.R.L.	285
Antevenio France, S.R.L.	1
Antevenio Publicite S.R.L.	1 464
Antevenio Limited (iii)	539
Antevenio Mexico, S.A de C.V	541
Antevenio SA	5 213
Antevenio Rich & Reach S.L.U (ii)	2 284
Antevenio Service S.R.L	490

(i) consolidée par mise en équivalence.

(ii) Entrée le 1er juillet 2013 au périmètre de consolidation.

(iii) consolidée par mise en équivalence le 2nd semestre 2013 et par la méthode de l'intégration globale le 1er semestre 2013.

Aucune société participée n'a été vendue.

## 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2013

Au cours de l'année 2013 les investissements et les nouvelles activités lancées en 2010 se sont affermies, renforçant la position de leadership de la société Antevenio sur les marchés où celle-ci opère.

En Janvier 2013, le groupe a acquis les 40 % restants de la société Antevenio Argentine, SRL et détient actuellement 100 % des actions.

Le 1er juillet 2013 la société Antevenio Rich & Reach, S.L.U. est entrée dans le périmètre de consolidation. C'est à cette date que cette société a été constituée ; sa quote-part est de 100 %. Elle gère toute l'activité de Red Publicitaria Exclusivista (réseau publicitaire exclusiviste), ce qui historiquement se faisait depuis Antevenio SA.

Le 4 juillet 2013, Antevenio passe un accord avec les partenaires minoritaires d'Antevenio Limited (Antevenio Royaume-Uni).

Les aspects fondamentaux de cet accord sont :

1. Élimination des accords de promesse d'achat faits à Antevenio au sujet du 49 % d'actions qu'elle ne possédait pas à l'époque.
2. Le contrôle d'Antevenio Limited devient conjoint : Antevenio S.A. aura 50 % du contrôle, les autres 50 % passant aux mains de partenaires externes. Ce contrôle est mis en œuvre aussi bien au niveau des organes d'administration que pour les participations d'Antevenio Limited, dont 50 % resteront aux mains d'Antevenio, S.A. et 50 % dans celles de partenaires externes.

Ce fait a provoqué qu'Antevenio Limited s'inscrive dans le périmètre de consolidation par intégration globale au cours du premier semestre 2013 et par mise en équivalence pendant le second semestre.

## PERSPECTIVES

Antevenio dispose de tous les moyens, financiers et de produits, pour faire face à une année 2014 annonçant la sortie de la crise économique subie ces dernières années. Les incertitudes que l'économie mondiale laisse planer sur les marchés nationaux où opère Antevenio (Espagne, Italie, Royaume-Uni, Argentine, Mexique et France), donne à croire que le marché de la publicité sur Internet ne retrouvera pas encore les forts taux de croissance d'avant 2008. Notre solidité financière et la diversité de notre gamme de produits, ainsi que les investissements réalisés en 2010 et poursuivis en 2011, 2012 et 2013, nous laissent espérer un renforcement de notre leadership et la conquête de parts de marché.

## AJOUTS D'IMMOBILISATIONS

Les ajouts aux immobilisations matérielles et incorporelles du groupe Antevenio en 2013 sont :

Les ajouts d'immobilisations matérielles s'élèvent à 69 milliers d'euros en 2013 et correspondent essentiellement à des matériels de traitement de l'information.

Les acquisitions d'autres immobilisations incorporelles s'élèvent à 46 milliers d'euros en 2013 et sont essentiellement des applications informatiques.

## RISQUES

Les principaux risques et incertitudes auxquels le groupe Antevenio pourrait se voir confronté sont :

### Risque concurrence

Sur un marché en constante évolution avec des taux de croissance élevés, de nouveaux acteurs sont

entrés au marché espagnol ainsi qu'italien, les principaux parmi ceux dans lesquels Antevenio opère. Toutefois, compte tenu de l'expérience de plus de dix ans sur ce marché, du positionnement et de la visibilité d'Antevenio, ainsi que de la qualité de ses services, nous estimons pouvoir maintenir une position de leadership.

### **Risque de dépendance de clients ou de fournisseurs**

Le risque de dépendance de clients ou de fournisseurs est limité, car aucun d'eux n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires de la société Antevenio, S.A.

Parmi les clients se trouvent des agences de médias qui travaillent à leur tour avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore le risque de dépendance par rapport à des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs de technologie, le risque est faible car les services fournis par ces entreprises sont également proposés par d'autres acteurs en concurrence, qui pourraient donc fournir à Antevenio ces mêmes services.

### **Risque personnes clés**

Nous croyons que l'un des principaux actifs d'Antevenio est d'avoir su rassembler une équipe de personnes et de cadres supérieurs clés dans les postes stratégiques de la société.

### **Risque de traitement de données à caractère personnel**

Le groupe Antevenio traite des données à caractère personnel afin de prêter des services de merchandising direct à ses clients, en plus du traitement de toutes les données utiles comme il est d'usage dans toute société : sur les travailleurs, les fournisseurs, les clients, etc.

Il est donc tenu de se soumettre à la législation suivante :

1. Loi 34/2002 sur les services de la société de l'information et de commerce électronique
2. Article 4 de la loi 56/2007, du 28 décembre, sur les mesures d'encouragement de la société de l'information, qui modifie la loi 34/2002, du 11 juillet, sur les services de la société de l'information et de commerce électronique.
3. Loi organique 15/1999, du 13 décembre, sur la protection des données à caractère personnel.
4. Loi 2/2011, du 4 mars, sur l'économie durable. Modification de la LOPD (loi organique sur la protection des données). Disposition finale (cinquante-sixième).
5. Décret royal 1720/2007, du 21 décembre, portant adoption du règlement d'application de la loi organique 15/1999, du 13 décembre, sur la protection des données à caractère personnel.

6. Première disposition finale de la loi 32/2003, du 3 novembre, générale sur les télécommunications, qui modifie la loi 34/2002. Loi 32/2003 générale sur les télécommunications.
7. Loi 47/2002, du 19 décembre, réformant la loi 7/1996, du 15 janvier, sur l'organisation du commerce de détail, afin de transposer dans l'ordre juridique espagnol la directive 97/7/CE en matière de contrats à distance, et d'adapter la loi à diverses directives communautaires.
8. Loi 7/1998, du 13 avril, sur les conditions générales des contrats.
9. Loi 7/1996, du 15 janvier, sur l'organisation du commerce de détail.
10. Loi 29/2009, du 30 décembre, portant modification du régime légal de la concurrence déloyale et de la publicité afin d'améliorer la protection des consommateurs et des usagers.
11. Loi 44/2006, du 29 décembre, portant amélioration de la protection des consommateurs et des usagers.
12. Loi 34/1988, du 11 mars, générale sur la publicité.
13. Loi 26/1984, du 19 juillet, générale pour la défense des consommateurs et des usagers.
14. Décret royal 424/2005 du 15 avril, portant adoption du règlement sur les conditions de la prestation de services de communications électroniques, le service universel et la protection des usagers.
15. Directive 2000/31/CE du Parlement européen et du Conseil, du 8 juin, relative à certains aspects juridiques du commerce électronique dans le marché intérieur (directive sur le commerce électronique).
16. Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, du 12 juillet, concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques (directive « vie privée et communications électroniques »).

Le traitement de données à caractère personnel dans le but de prêter des services de merchandising direct n'est pas exempt de risques. C'est pourquoi Antevenio a passé un contrat avec la société INT55 afin d'exercer une surveillance permanente de l'évolution de la législation et de l'application de celle-ci par Antevenio.

## PERSONNEL

Le nombre moyen des employés du groupe qui était de 146 en 2012 a augmenté jusqu'à 159 en 2013.



## DISTRIBUTION DE CAPITAL

Les sociétés dont la participation directe ou indirecte égale ou dépasse 5 % du capital social au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

	NB. D' ACTIONS	% PARTICIPATION
Alba Participaciones, S.A:	787 222	18,71%
Aliada Investment BV	848 976	20,18%
Joshua David Novick	500 166	11,89%
Inversiones y Servicios Publicitarios, S.A.	572 333	13,60%
Otros	878 079	20,87%
Nextstage	620 719	14,75%
<b>TOTAL</b>	<b>4 207 495</b>	<b>100</b>

## ACTIONS PROPRES

La société a passé un contrat avec la société Gilbert Dupont dans le but, sans interférer avec le fonctionnement normal du marché et dans le strict respect des règlements boursiers, de favoriser la liquidité des transactions impliquant des actions et la régularité des cours, tout en évitant des fluctuations pour des causes différentes des tendances propres du marché.

Antevenio, dont les actions sont négociées sur le marché Alternext, s'est conformée aux règlements de ce marché quant aux opérations effectuées dans le cadre du contrat en question.

## Informations sur l'autorisation d'acquérir des actions propres

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 26 Juin 2013 a autorisé le Conseil d'administration pour que la Société, directement ou par l'une de ses filiales, puisse acquérir des actions propres à tout moment et autant de fois qu'elle le jugera opportun, dans les conditions suivantes :

1. Nombre maximum d'actions à acquérir : 10 % du capital.
2. Prix d'acquisition minimal et maximal : 3 euros et 15 euros respectivement.
3. Durée de l'autorisation : Dix-huit (18) mois.
4. L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être effectués dans n'importe quelle modalité, toujours dans le cadre juridique et réglementaire en vigueur.

L'acquisition est destinée, entre autres, (i) à l'achat d'actions à remettre directement aux travailleurs de la société et / ou comme exercice du droit d'option des travailleurs dotés de quelque droit au titre des plans de rémunération préalablement adoptés par le conseil d'administration, ou de ceux de l'assemblée générale dans les cas où la loi l'exige, et (ii) à assurer la liquidité de l'action, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement à travers un Liquidity Contract.